

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, USA, and Montreal/Banlieue, including daily and weekly editions.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5159

FAIS CE QUE DOIS!

Encore la Haute-Silésie

Les ramifications du problème

On annonce ce matin que la réponse du gouvernement anglais, contestant dans une note au cabinet de Paris la nécessité de l'envoi en Haute-Silésie de nouvelles troupes alliées...

Nous avons entendu déjà trop de cris d'alarme, nous suivons d'effet, pour affirmer que la crise suivra immédiatement celui-ci; mais il est certain que la Haute-Silésie est l'un des points névralgiques de l'Europe et que, du conflit de passions et d'intérêts qui s'agitent là-bas, tout peut sortir.

Les ramifications du problème silésien sont presque indéfinies. Ainsi l'on déclare que le cabinet Wirth, s'il ne peut obtenir par l'Allemagne la Haute-Silésie, devra se retirer.

Les difficultés d'ordre politique — jeux d'influence, maintien d'équilibre en Europe — se doublent et se compliquent, affirme-t-on, de rivalités économiques dont les journaux ne parlent guère.

Tout ceci est fort incomplet, mais suffit à indiquer que toutes les catégories d'intérêts et de passions, collectifs et privés, sont aux prises là-bas, et c'est ce qui fait précisément la gravité et le danger de la situation.

Omer HEROUX.

Billet du soir

Maniaques

Ils s'en vont sur la grève, solennels et solitaires. Leur attitude est grave, celle d'un penseur profond. Ils scrutent la mer avec une certaine anxiété.

Souvent celles-ci ne sont que de vulgaires pierres de feu, de folles pierres de feu, qu'importe. L'agalmie est stable. Elle persévère et trouve toujours.

SUZON

Carleton, Gaspésie.

Autour de la loi Galipeault

Opportunité nouvelle d'imposer la loi d'arbitrage à sanction obligatoire à certaines catégories d'employés municipaux.

Employeurs et employés doivent parcourir en sens inverse le chemin montré par eux pendant la guerre. Alors, nous allions de demande d'augmentation en demande d'augmentation, et les salariés, arguant du coût toujours croissant des vivres, n'avaient point de peine à établir le bien-fondé de leurs prétentions.

Cette situation était fonction du grand ébranlement social causé par la guerre. C'était chose très rare jusque-là en dehors et, très certainement, sans précédent à Montréal et dans les autres villes de la province, qu'une grève de fonctionnaires municipaux préposés à des services de nécessité publique.

favor de la suppression légale du droit de grève pour les pompiers et les agents de police; mais comme on doit tout de même reconnaître à ces employés le droit de réclamer une amélioration de leur situation, une augmentation de leur salaire et une réduction des heures de travail, lorsque cela est justifié, les syndicats catholiques, représentant 40,000 ouvriers, recommandèrent l'adoption d'une loi dite d'arbitrage à sanction obligatoire.

Cette loi est du ressort du parlement provincial, puisque c'est de lui que les municipalités détiennent leur autorité. On se rappelle ce qui se passa à la dernière session, l'allusion prometteuse du discours du Trône. Le gouvernement profitant d'un apaisement social temporaire pour sauvegarder l'avenir, allait, pensait-on, empêcher la répétition de ces grèves si ruineuses et si ennemies de la sécurité matérielle, morale et financière du contribuable. Les unions internationales professaient la plus profonde aversion pour cette législation projetée qui violait leur doctrine du droit de grève absolu et menaçait d'enrayer le recrutement que la guerre et la disette conséquente d'hommes, avaient singulièrement favorisé.

Or il est bien plus difficile d'imposer l'accroissement d'une diminution de salaire que le refus d'une augmentation. Nous verrons donc se présenter de nouveau, mais aggravés, les mêmes problèmes qu'en ces dernières années.

Voilà pourquoi il serait opportun que dès sa prochaine session, le gouvernement provincial remit sa loi sur le métier et étudiat l'opportunité de l'étendre, comme le suggère M. l'abbé Fortin, à de nouvelles catégories d'employés.

Les employés de l'aqueduc, par exemple, pour ne mentionner que ceux-là, remplissent des fonctions tout aussi importantes que nécessaires que les pompiers. Les dangers seraient impuissants à arrêter les progrès d'un incendie si les premiers ne leur procuraient leur arme indispensable, l'eau.

Il est d'ailleurs certain que les employés municipaux ne seront pas longs à comprendre que l'arbitrage constitue pour eux une protection, tout aussi efficace et, en fin de compte, leur procure des avantages que la grève elle-même, qui peut être perdue, ne leur assure pas toujours.

Louis DUPRE

Bloc-notes

Elections ?

Selon une dépêche d'Ottawa à la Gazette, tout un clan ministériel est désireux d'en arriver au plus tôt à la dissolution du parlement et de élections générales, d'ici décembre ou janvier prochains.

Notre situation économique

L'aspect social et l'aspect patriotique du problème industriel

Voici l'avant-dernière partie de l'étude de R. P. Colclough, S.J., lue au congrès de l'A.C.J.C., dont le Devoir a déjà publié le début :

II. L'aspect social du problème industriel

L'existence de l'industrie dans un pays pose tout de suite le gros, le redoutable problème des relations du capital avec le travail, des employeurs avec les employés. Inutile de chercher à l'esquiver, on n'y réussira pas longtemps; il faut donc s'appliquer à le résoudre.

Ces principes rationnels de solution honnête, loyale, humaine, chrétienne, Léon XIII les a magnifiquement exposés dans son encyclique "Rerum novarum", que les librepenseurs eux-mêmes ne peuvent s'empêcher d'admirer.

Capitalistes et ouvriers, patrons et employés ont, les uns et les autres, le droit de s'unir pour promouvoir leurs légitimes intérêts et régler leurs différends d'après les principes supérieurs, les exigences immuables de la justice, de la moralité, de la charité.

Quand on aura compris cela, et les employeurs et employés catholiques sont capables de le comprendre, l'ère de la paix s'ouvrira pour de bon et pour tous.

devenir un pays favorisé; car en face des résultats obtenus, les non-catholiques ne pourront s'empêcher de reconnaître que la sauvegarde de leurs intérêts repose sur l'admission, ou du moins sur le respect des mêmes principes. Et comme la province de Québec est en forte majorité catholique, si nous ne voulons pas faire de sottises et de dévotions, au point de vue de la sécurité sociale et de l'harmonie entre les classes, le paradis terrestre des industriels, où cherchant à entrer pour sauver leur bourse, ils apprendront peut-être aussi à sauver leur âme.

III. L'aspect patriotique du problème industriel

Il reste à envisager l'aspect national, ou patriotique, du problème industriel, et à discerner, sous ce rapport, qui n'est pas le moins intéressant, les principes de solution. Comme le commerce qu'elle alimente, l'industrie n'a point d'âme, et les raisons d'allure sentimentale n'ont point de valeur.

Un démenti

Nos lecteurs se rappellent sans doute comment la Metropolitan Life Insurance, à Montréal, a jusqu'ici refusé de répondre à la question que nous posions, à savoir si M. Claxton n'est plus à son service, bien qu'elle ait déclaré au Nationaliste, il y a plusieurs mois, à la suite d'une correspondance de M. Claxton à la Gazette, correspondance insultante pour les Canadiens français, qu'elle avait définitivement rompu avec lui.

Pour la Russie

La Canadian Car and Foundry Co., de Montréal, est en train de fabriquer 500 wagons-réservoirs de 50 tonnes chacun, pour le compte du gouvernement russe.

Pour M. Roberson

Notre ministre fédéral du Travail, M. Roberson, a tenu à l'endroit des syndicats nationaux catholiques de notre province, il y a quelques mois, une attitude méprisante et injurieuse; il a écrit à la Gazette, en réponse de ses articles de celles-ci, à ce sujet, une lettre suant le préjugé et le parti pris.

déterminer à agir. C'est pourquoi il faut recourir avec elle aux arguments positifs, si l'on veut bénéficier par concomitance, dans un autre domaine, des résultats procurés par son attitude. Il faut donc convaincre nos financiers, nos capitalistes, que plus nous serons maîtres chez nous, c'est-à-dire possesseurs exclusifs des matières premières et du droit d'exploitation, que plus nos techniciens seront nombreux et compétents et notre main-d'œuvre exercée, experte, plus aussi les entreprises seront rémunératrices et les dividendes plantureux.

Chronique d'Ottawa

Après les élections de l'Alberta

Ce qui doit inquiéter M. Meighen.

Ottawa, 21 — La victoire remportée par le candidat fermier, dans la circonscription de Medicine Hat, a été un événement de premier ordre. Les résultats des élections générales de la province d'Alberta, lundi dernier, sont encore plus surprenants. Dans le premier cas, les orateurs progressistes ne manquaient d'arguments pour convaincre les électeurs de voter en faveur d'un candidat de leur occupation; c'est, en effet, à Ottawa que se fait le tarif, et le tarif intéresse particulièrement les agriculteurs.

Le groupe agraire doit ce succès à beaucoup de causes différentes. Il faut signaler d'abord combien l'emprise des vieux partis était faible sur ces populations; les serres qui tenaient la proie n'ont plus la force de la retenir, elles s'ouvrent d'elles-mêmes, et laissent glisser du moment que le jeune adversaire s'en saisit. Les journaux locaux ont signalé, dès les tournées oratoires de M. King et de M. Meighen, l'an passé, cet état d'esprit général et répandu. On peut en voir une excellente confirmation dans l'événement qui vient de se produire.

Les résultats de la victoire progressiste de l'Alberta peuvent être nombreux. Des défaites auraient pu briser le mouvement, laisser les espérances disperser les réunions. Mais les victoires et les succès sont des encouragements puissants et des stimulants; ils attirent les indécis et séduisent les faibles.

Le groupe agraire doit ce succès à beaucoup de causes différentes. Il faut signaler d'abord combien l'emprise des vieux partis était faible sur ces populations; les serres qui tenaient la proie n'ont plus la force de la retenir, elles s'ouvrent d'elles-mêmes, et laissent glisser du moment que le jeune adversaire s'en saisit.

Il ne faudrait pourtant pas exagérer ce facteur de la victoire du groupe agraire; car il y en a un autre, et qui semble avoir plus de force encore. Les progressistes ont superposé sur leurs organisations économiques des organisations politiques, afin de réaliser les ambitions et les idées des premières. Ils peuvent ainsi mettre sur pied des machines politiques permanentes qui fonctionnent beaucoup mieux que les anciennes machines des deux vieux partis.

Leo-Paul DESROSIERS.

Pour qu'on boive plus de lait

LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE DE CETTE PROVINCE DISCUTE LES MEILLEURS MOYENS À PRENDRE POUR ACTIVER LA CONSOMMATION DU LAIT ET DE SES SOUS-PRODUITS.

La Société d'Industrie Laitière de cette province a été convoquée, hier après-midi, à l'hôtel Queens, un groupe de commerçants de nombreux intéressés dans ce genre d'industrie afin de discuter quels sont les meilleurs moyens à prendre en vue d'une plus grande consommation du lait et de ses sous-produits.

Les orateurs qui ont adressé la parole, en réponse à l'invitation qui leur avait été lancée par M. Gustave Boyer, ont tous préconisé une plus grande consommation du lait et de ses sous-produits, et ont émis des propositions d'industrialisation de l'industrie laitière. Les docteurs Boucher, de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, ont généralement préconisé le concours à une telle œuvre qui, ont-ils affirmé, ne pourra que contribuer fortement à sauvegarder la santé de la population.

LA TUBERCULOSE

LA CAMPAGNE EST LANCÉE

Le Gouvernement accorde un subside au Conseil Supérieur d'Hygiène dans sa lutte contre la peste blanche et la mortalité infantile.

Le conseil supérieur d'hygiène de la province a reçu du gouvernement un octroi considérable pour mener à bonne fin sa lutte entreprise contre le fléau de la tuberculose et contre la mortalité infantile.

Afin de mieux grouper les énergies, le conseil fait un appel spécial aux médecins, aux ministres du culte, aux professionnels et aux personnes de bonne volonté.

L'élément par excellence de la lutte à entreprendre, c'est le dispensaire. Il aura une double fonction, comprenant une division spéciale pour la consultation des nourrissons et l'autre pour les tuberculeux.

Il faut comprendre, cependant, que ces centres de consultations ne sont pas ouverts pour le traitement de tous les malades, seuls les indigents et morales, seuls les autres malades seront dirigés chez leur médecin. Il y aura ainsi constamment entente et aide mutuelles entre le dispensaire et les médecins traitants.

A la consultation des nourrissons, toutes les mères seront reçues. Les enfants recevront les conseils que leur père ou mère leur donneront, les enfants seront examinés, pesés, et leur état de santé sera surveillé.

Le dispensaire antituberculeux sera ouvert à tous les malades. Tous pourront y avoir l'avantage d'un examen minutieux et recevoir les avis que requiert leur état.

Les infirmières aussi contribueront à la lutte. Chaque fois que les médecins en feront la demande, le médecin-directeur du dispensaire pourra envoyer l'infirmière au domicile des malades pour aider à l'application des traitements prescrits et généralement donner les explications nécessaires pour assurer que les mesures prescrites par le médecin, soit pour prévenir le développement de la maladie chez les nourrissons, soit pour assurer la protection des autres membres de la famille dans les cas de tuberculose, soient exactement suivies.

Bénédictin d'une cloche

CETTE CÉRÉMONIE A EU LIEU DIMANCHE AU LAC SAINT-PAUL, DIOCÈSE DE MONT-LAURIER.

Lac Saint-Paul, 21 (D.N.C.). — Dimanche dernier, à 3 heures p.m., avait lieu la bénédiction de la cloche de la chapelle de Lac Saint-Paul. S. G. Mgr Brunet, évêque de Montréal, présidait la cérémonie.

La messe fut célébrée par M. J. J. Thibault, de la paroisse de Notre-Dame de la Conception; M. J. J. Thibault, de la paroisse de la Conception; M. J. J. Thibault, de la paroisse de la Conception; M. J. J. Thibault, de la paroisse de la Conception.

Le tramway

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS ET LES DÉLEGUÉS DES EMPLOYÉS DISCUTENT VIVEMENT LA QUESTION DU SALAIRE.

Les représentants de la Compagnie des Tramways, le Colonel Hutchison et M. A. Robert, ont discuté la question du rabais des salaires d'une proportion de 20 p.c. avec les représentants des employés. On n'en est arrivé à aucun résultat, étant donné que les représentants des employés n'avaient reçu aucune instruction autre que de refuser l'offre de diminution de salaires.

Au clair de la lune

St. Andrews, hôtel Algonquin, 21. — Un ouragan s'est abattu hier soir sur St. Andrews, et l'a pendu d'une belle heure illuminé d'éclairs, pendant que le tonnerre roulait ses grondements sourds dans le lointain.

Cette nuit, on attend un groupe d'excursionnistes de St. Stephens sur le vapeur "Grand Manan". C'est ce qu'on appelle une excursion au clair de la lune. Ces excursions étaient fort en vogue avant la guerre, mais depuis elles ont cessé. C'est la première depuis la guerre que l'on attend ce soir.

Une Canadienne

Subbury, Ont., 21. (S.P.C.). — Mme Georges Dineault, d'Espérance, Ont., a donné naissance, dimanche, à deux filles et un garçon.

LA TUBERCULOSE LA CAMPAGNE EST LANCÉE

Le Gouvernement accorde un subside au Conseil Supérieur d'Hygiène dans sa lutte contre la peste blanche et la mortalité infantile.

Le conseil supérieur d'hygiène de la province a reçu du gouvernement un octroi considérable pour mener à bonne fin sa lutte entreprise contre le fléau de la tuberculose et contre la mortalité infantile.

Afin de mieux grouper les énergies, le conseil fait un appel spécial aux médecins, aux ministres du culte, aux professionnels et aux personnes de bonne volonté.

L'élément par excellence de la lutte à entreprendre, c'est le dispensaire. Il aura une double fonction, comprenant une division spéciale pour la consultation des nourrissons et l'autre pour les tuberculeux.

Il faut comprendre, cependant, que ces centres de consultations ne sont pas ouverts pour le traitement de tous les malades, seuls les indigents et morales, seuls les autres malades seront dirigés chez leur médecin.

Le dispensaire antituberculeux sera ouvert à tous les malades. Tous pourront y avoir l'avantage d'un examen minutieux et recevoir les avis que requiert leur état.

Les infirmières aussi contribueront à la lutte. Chaque fois que les médecins en feront la demande, le médecin-directeur du dispensaire pourra envoyer l'infirmière au domicile des malades pour aider à l'application des traitements prescrits et généralement donner les explications nécessaires pour assurer que les mesures prescrites par le médecin, soit pour prévenir le développement de la maladie chez les nourrissons, soit pour assurer la protection des autres membres de la famille dans les cas de tuberculose, soient exactement suivies.

Un appel au clergé de cette province

Le ministre de l'Agriculture a adressé aux curés de la province de Québec la lettre suivante.

Monsieur le curé, La mauvaise récolte crée une situation particulièrement grave pour les cultivateurs de la Province de Québec et me justifie de faire un appel au clergé, qui ne m'a jamais refusé son concours dans le passé.

Pendant la guerre, grâce à la bonne volonté, au travail et à l'énergie des cultivateurs, aidés du clergé et des autorités civiles, la province de Québec a augmenté sa production dans une proportion qui a étonné les plus optimistes.

Un marché favorable, des prix avantageux ont répandu l'abondance dans les campagnes.

Une mauvaise récolte et l'état du marché viennent de modifier la situation. Les cultivateurs, heureusement, sont dans une meilleure position financière qu'ils ne l'ont jamais été auparavant pour passer la crise qui s'annonce.

Il importe que les cultivateurs prennent immédiatement toutes les mesures qui sont à leur portée pour nourrir leurs animaux et de tirer le meilleur parti possible des conditions désavantageuses qui leur sont faites.

Mais ce qu'il faut prévenir à tout prix, c'est le découragement, qui est toujours un mauvais conseiller. Il faut empêcher la panique, qui ne peut qu'empêcher les choses et faire baisser les prix.

Les représentants de la Compagnie des Tramways, le Colonel Hutchison et M. A. Robert, ont discuté la question du rabais des salaires d'une proportion de 20 p.c. avec les représentants des employés.

On n'en est arrivé à aucun résultat, étant donné que les représentants des employés n'avaient reçu aucune instruction autre que de refuser l'offre de diminution de salaires.

La semaine prochaine aura lieu une nouvelle conférence entre les deux parties.

Entretemps, les employés de tramway se réuniront demain soir et décideront, si l'arbitrage doit être oui ou non accepté.

Les représentants des employés sont MM. Aurèle Lacombe, président de l'Union; Orlin Hébert, L.-J. Dussault, Albert Gougeon, S. Brocklebury, Gérard Gagnon, John-J. Short, B. Lamer, J.-L. Bourbonnière et Henri Champagne.

Le conseil supérieur d'hygiène de la province a reçu du gouvernement un octroi considérable pour mener à bonne fin sa lutte entreprise contre le fléau de la tuberculose et contre la mortalité infantile.

Afin de mieux grouper les énergies, le conseil fait un appel spécial aux médecins, aux ministres du culte, aux professionnels et aux personnes de bonne volonté.

L'élément par excellence de la lutte à entreprendre, c'est le dispensaire. Il aura une double fonction, comprenant une division spéciale pour la consultation des nourrissons et l'autre pour les tuberculeux.

Il faut comprendre, cependant, que ces centres de consultations ne sont pas ouverts pour le traitement de tous les malades, seuls les indigents et morales, seuls les autres malades seront dirigés chez leur médecin.

Le dispensaire antituberculeux sera ouvert à tous les malades. Tous pourront y avoir l'avantage d'un examen minutieux et recevoir les avis que requiert leur état.

Les infirmières aussi contribueront à la lutte. Chaque fois que les médecins en feront la demande, le médecin-directeur du dispensaire pourra envoyer l'infirmière au domicile des malades pour aider à l'application des traitements prescrits et généralement donner les explications nécessaires pour assurer que les mesures prescrites par le médecin, soit pour prévenir le développement de la maladie chez les nourrissons, soit pour assurer la protection des autres membres de la famille dans les cas de tuberculose, soient exactement suivies.

Lac Saint-Paul, 21 (D.N.C.). — Dimanche dernier, à 3 heures p.m., avait lieu la bénédiction de la cloche de la chapelle de Lac Saint-Paul.

La messe fut célébrée par M. J. J. Thibault, de la paroisse de Notre-Dame de la Conception; M. J. J. Thibault, de la paroisse de la Conception; M. J. J. Thibault, de la paroisse de la Conception; M. J. J. Thibault, de la paroisse de la Conception.

ASIE MINEURE Les Grecs sont dans Eski-Cheir

LES TROUPES HELLENES CONTINUANT LEUR SÉRIE DE VICTOIRES OCCUPENT CETTE VILLE IMPORTANTE — L'ENCLÈVEMENT DES KEMALISTES.

Constantinople, 21. — (S.P.A.) — Le troisième corps d'armée grec est entré dans Eski-Cheir, hier matin, muni d'une radiotélégramme reçue ici, hier soir, du navire de guerre grec "Averoff".

Eski-Cheir, ville de l'Asie Mineure, est située à 27 milles au nord-est de Kouthaya, d'où les Turcs furent chassés la semaine dernière. Elle est reliée par voie ferrée avec Scutari, Angora et Konieh.

Le plan des Grecs semble être d'effectuer un mouvement tournant pour forcer les kemalistes à abandonner l'importante jonction de chemin de fer d'Eski-Cheir et de couper ainsi les communications de l'armée nationaliste turque avec Angora, leur capitale.

Constantinople, 21. — (S.P.A.) — Le roi Constantin est parti pour le front hier soir. Il était accompagné du général Dousmanis et de quelques autres officiers de l'état-major grec.

Les nouvelles de la bataille qui s'est livrée autour de Kouthaya avant sa chute font croire que les troupes grecques victorieuses ont fait quinze cents prisonniers turcs et ont capturé 168 canons et deux mille chameaux.

On dit que les soldats turcs ont résisté pendant 72 heures avant de capituler. La chute de Kouthaya embarrasse beaucoup les kemalistes.

Le généralissime grec Papoulas dit que l'ennemi a perdu sa principale ligne de défense.

La division qui commande le prince André a établi un record en parcourant une distance de 300 kilomètres en dix jours.

Un appel au clergé de cette province

Le ministre de l'Agriculture a adressé aux curés de la province de Québec la lettre suivante.

Monsieur le curé, La mauvaise récolte crée une situation particulièrement grave pour les cultivateurs de la Province de Québec et me justifie de faire un appel au clergé, qui ne m'a jamais refusé son concours dans le passé.

Pendant la guerre, grâce à la bonne volonté, au travail et à l'énergie des cultivateurs, aidés du clergé et des autorités civiles, la province de Québec a augmenté sa production dans une proportion qui a étonné les plus optimistes.

Un marché favorable, des prix avantageux ont répandu l'abondance dans les campagnes.

Une mauvaise récolte et l'état du marché viennent de modifier la situation. Les cultivateurs, heureusement, sont dans une meilleure position financière qu'ils ne l'ont jamais été auparavant pour passer la crise qui s'annonce.

Il importe que les cultivateurs prennent immédiatement toutes les mesures qui sont à leur portée pour nourrir leurs animaux et de tirer le meilleur parti possible des conditions désavantageuses qui leur sont faites.

Mais ce qu'il faut prévenir à tout prix, c'est le découragement, qui est toujours un mauvais conseiller. Il faut empêcher la panique, qui ne peut qu'empêcher les choses et faire baisser les prix.

Les représentants de la Compagnie des Tramways, le Colonel Hutchison et M. A. Robert, ont discuté la question du rabais des salaires d'une proportion de 20 p.c. avec les représentants des employés.

On n'en est arrivé à aucun résultat, étant donné que les représentants des employés n'avaient reçu aucune instruction autre que de refuser l'offre de diminution de salaires.

La semaine prochaine aura lieu une nouvelle conférence entre les deux parties.

Entretemps, les employés de tramway se réuniront demain soir et décideront, si l'arbitrage doit être oui ou non accepté.

Les représentants des employés sont MM. Aurèle Lacombe, président de l'Union; Orlin Hébert, L.-J. Dussault, Albert Gougeon, S. Brocklebury, Gérard Gagnon, John-J. Short, B. Lamer, J.-L. Bourbonnière et Henri Champagne.

Le conseil supérieur d'hygiène de la province a reçu du gouvernement un octroi considérable pour mener à bonne fin sa lutte entreprise contre le fléau de la tuberculose et contre la mortalité infantile.

Afin de mieux grouper les énergies, le conseil fait un appel spécial aux médecins, aux ministres du culte, aux professionnels et aux personnes de bonne volonté.

L'élément par excellence de la lutte à entreprendre, c'est le dispensaire. Il aura une double fonction, comprenant une division spéciale pour la consultation des nourrissons et l'autre pour les tuberculeux.

Il faut comprendre, cependant, que ces centres de consultations ne sont pas ouverts pour le traitement de tous les malades, seuls les indigents et morales, seuls les autres malades seront dirigés chez leur médecin.

Le dispensaire antituberculeux sera ouvert à tous les malades. Tous pourront y avoir l'avantage d'un examen minutieux et recevoir les avis que requiert leur état.

Les infirmières aussi contribueront à la lutte. Chaque fois que les médecins en feront la demande, le médecin-directeur du dispensaire pourra envoyer l'infirmière au domicile des malades pour aider à l'application des traitements prescrits et généralement donner les explications nécessaires pour assurer que les mesures prescrites par le médecin, soit pour prévenir le développement de la maladie chez les nourrissons, soit pour assurer la protection des autres membres de la famille dans les cas de tuberculose, soient exactement suivies.

NOTRE SITUATION ÉCONOMIQUE

(Suite de la 1ère page.)

séduits en abondance une foule de produits, dont nous ignorons l'utilisation ou la commercialisation future, mais que personne, dans l'état actuel de la science, n'est en mesure d'exploiter avec profit.

Un parti pessimiste et désorienté d'un bilan plus détaillé, le recommandant à la lecture attentive d'un article sur l'avenir de nos industries chimiques, publié dans le livraison de décembre 1920 de la Revue trimestrielle canadienne, par M. Louis Bourgain, ingénieur civil, professeur à l'École polytechnique de Montréal, ou celle de l'article Notre industrie, qui porte la signature de M. Georges Pelletier, dans la dernière livraison (juin 1921) de l'Action française.

Par des voies diverses, et sans abdiquer les raisons d'espérer en l'avenir, tous deux aboutissent à peu près à la même conclusion, celle que nous avons formulée tout à l'heure.

Et s'il en est ainsi pour le Canada tout entier, à plus forte raison devrait-il en être de même pour le Canada sectionné, diminué territorialement. Sans doute, on peut nuancer, et sans doute, on peut nuancer de ce que nous venons d'exprimer, mais on ne peut nier que les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

Devenu, ou à peu près, le monopole de certaines matières premières, très recherchées, le nickel, l'amiant, le mica, etc., nous aurons, si nous n'importons de la matière première: les filatures de coton et l'industrie du caoutchouc en fournissent la preuve; mais on reste à la merci complète des fournisseurs, qui peuvent immobiliser à leur gré, et presque du jour au lendemain, tout le personnel et tout l'outillage.

UN EMPRUNT CONSIDÉRABLE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CETTE VILLE ACCÉPTE L'OFFRE DE LA MAISON BEAUSSOLEIL POUR 8750,000 D'OBLIGATIONS REMBOURSABLES DANS DIX ANS.

Le conseil municipal d'Outremont a accepté hier soir, l'offre de Beaussoleil Limitée pour son emprunt de 8750,000. Le prix offert pour les obligations à 5-1-2 pour cent est 94.15. Cinq autres soumissions ont été faites par les maisons: René Leclerc, à 93.80; Versailles, Vidricaire et Boulais, 93.10; Le Crédit Foncier Franco-Canadien, 93.085; Harris Forbes, 92.231; Wood Gundy Co., 90.82; l'emprunt est remboursable dans dix ans.

Le programme de construction pour la ville porte le chiffre des sommes appropriées aux constructions à 8651,541. Quatre permis ont été accordés hier soir, une résidence genre cottage, avenue Pagnuelo, 825,000; résidence genre cottage, avenue Perowne, 827,000; maison de rapport, avenue Bloomfield, 825,000; église avenue Bernard, 845,000.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

L'échevin Sayer a proposé que la ville reçoive officiellement les représentants des clubs de billard anglais, qui doivent visiter Outremont, le mois prochain. La proposition a été adoptée. Les révérends ont pour tour mentionné le fait que les visiteurs au nombre de 36 sont pour beaucoup des hommes d'affaires et qu'il importe de les bien recevoir.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI 22 JUILLET 1921

SAINTE MARIE-MADELEINE

Lever du soleil, 4 heures 36.
Coucher du soleil, 7 heures 34.
Lever de la lune, le soir, 8 heures 42.
Dernier quartier de la lune, le 27, à 9 h.
26 m. du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAUF

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum	78
Minimum	74
Demain maximum	78
Minimum	67

BAROMETRE

8 h. du matin, 30.11; 11 h., 30.14; 1 h. p.m., 30.15.

DES RELATIONS TENDUES

La réponse sèche du gouvernement anglais à la note de la France au sujet de l'envoi des troupes en Haute-Silésie indispose les Français.

Paris, 21. (S.P.A.) — On a été affecté dans les milieux officiels français par la réponse du gouvernement anglais à la suggestion d'envoi de renforts alliés en Haute-Silésie, suggestion émise par le gouvernement français. On dit même quelque part aujourd'hui, que les relations anglo-françaises sont tendues.

Le gouvernement français ne s'attendait point, dit-on, au ton sévère et tranchant qui, selon les journaux du matin, caractérise la communication anglaise.

Les commentaires de la presse parisienne insinuent que le premier ministre britannique a agi trop hâtivement en refusant d'assentir au point de vue de la France, à savoir qu'il est urgent de renforcer les troupes alliées en Haute-Silésie. Les commentateurs affirment aussi que M. Lloyd George ne s'est pas pleinement renseigné avant de répondre et ils ajoutent que si le premier ministre anglais avait attendu quelques heures de plus, il aurait eu sous les yeux un rapport unanime provenant des hauts commissaires alliés à Oppeln et insistant pour obtenir des renforts sans délai.

Bien que la plupart des journaux admettent que l'incident met de nouveau en péril les bonnes relations entre l'Angleterre et la France, le *Journal* soutient, pour sa part, que le problème n'est pas insoluble, ni, en dernier ressort, de nature à troubler gravement l'Entente.

LA FRANCE EST DECIDEE

Paris, 21. — (S. P. A.) — La rumeur s'accrédite dans les milieux officiels ici que la France envisage des renforts en Haute-Silésie, que la Grande-Bretagne donne ou non dans le mouvement. La France entend protéger les dix mille soldats qu'elle a déjà dans ce territoire éloigné.

M. Briand a répondu à la Grande-Bretagne par l'envoi d'une note où il exprime ses doutes sur l'utilité de convoquer le Conseil Suprême avant de prendre des mesures pour garantir l'ordre et la sécurité des troupes alliées en Silésie.

Les nouvelles d'Oppeln aujourd'hui sont loin d'être rassurantes. La presse allemande, parait-il, se montre très provocatrice.

La France convient, dit-on, que le danger se fait sentir et du côté polonais et du côté allemand, ce qui rend le renforcement des contingents alliés doublement nécessaire.

Prendre des précautions d'abord, puis des décisions, tel semble être la manière de voir des Français en cette affaire.

Une réception au consulat belge

LE CONSUL DE BELGIQUE A MONTREAL A RECU A MIDI SES COMPATRIOTES, A L'OCCASION DE LA FETE DE L'INDEPENDANCE DE SON PAYS.

La Belgique fête aujourd'hui l'anniversaire de son indépendance politique et nationale. A cette occasion, M. John Van Rickstal, consul de Belgique à Montréal, a reçu, ce matin, entre onze heures et midi, à ses bureaux, 10, rue Saint-Jean, plusieurs membres de la colonie belge de notre ville ainsi que quelques amis de la Belgique.

Nous avons remarqué parmi ceux-ci MM. Marcel de Vermeil, gérant du consulat-général de France au Canada, de Clerval, attaché commercial français, Riquet, président de l'Union Nationale Belge, le lieutenant-colonel Chaballe, président de la société des Vétérans Belges, section canadienne, Gheysen, président de la Société Belge de Bienfaisance, laquelle a été créée tout récemment, et F. Beaudet, président de la "Moederaal" (dénomination flamande qui veut dire: langue maternelle). Un vin d'honneur, des gâteaux, cigares et cigarettes ont été distribués à tous les visiteurs.

Ainsi que le *Devoir* l'a déjà annoncé, la fête religieuse de l'indépendance belge est reportée à dimanche prochain. Tous les Belges de notre ville ainsi que les amis de la Belgique sont priés de participer à cette cérémonie. Le point de ralliement sera à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, entre l'Ecole Polytechnique et l'Eglise Saint-Jacques, d'où le cortège partira vers les huit heures et demie. Celui-ci sera précédé des drapeaux de différentes sociétés belges et de la fanfare des carabiniers Mont-Royal, laquelle sera sous la direction habituelle du lieutenant J.-J. Goulet.

La messe solennelle, qui sera dite par le révérend Père de Manegier, aumônier de la Société des Vétérans Belges, section canadienne, aura lieu à 9 heures à l'église Notre-Dame.

Le cortège se rendra ensuite au local de l'Union Nationale Belge, 1038-est, rue Sainte-Catherine, où il y aura réception et allocution par le consul de Belgique et les présidents des sociétés belges.

L'Union Nationale Belge a également organisé, pour dimanche soir, une fête de famille à laquelle les chanteurs tant flamands que wallons ont été priés d'apporter leur concours. Tous les Belges et amis de la Belgique y seront naturellement les bienvenus.

Les soins que requiert un bébé

LE DOCTEUR BOUCHER PUBLIE UNE CIRCULAIRE AUX LES GARDES-MALADES DISTRIBUEE RONT AUX FAMILLES DE LA VILLE. DES L'OUVERTURE DES CLASSES — DES CONSEILS.

Les gardes-malades attachées à la visite des écoles distribueront, dès l'ouverture des classes en septembre, les quelques cinquante mille circulaires que le docteur Boucher a fait imprimer concernant les soins à donner aux bébés.

La circulaire, qui est un moyen de lutte contre la mortalité infantile, donne les conseils suivants: La naissance d'un enfant impose aux parents de nombreuses obligations. La mère a pour principal devoir de nourrir elle-même son propre bébé, et presque toutes les mères peuvent le faire avec avantage pour elles-mêmes et pour leurs bébés. Il est reconnu que l'enfant nourri par sa mère a six fois plus de chance de survivre que celui qui est privé de cet aliment.

La mère ne doit donc pas sous un prétexte futile mettre en danger la vie de son enfant, en lui refusant l'aliment naturel auquel il a droit et s'exposer à regretter toute sa vie le décès d'un bébé qui aurait pu vivre si elle l'avait nourri. Qu'il soit au mode d'alimentation naturel ou artificiel, le bébé doit recevoir ses repas à heures fixes; à moins de prescription spéciale d'un médecin compétent, l'intervalle entre les repas doit être de trois heures le jour et de quatre heures la nuit, et pas plus de sept repas doivent être donnés toutes les vingt-quatre heures.

Entre ses repas le bébé ne doit prendre aucune nourriture; s'il crie ou s'agite, un peu d'eau bouillie réussira le plus souvent à le calmer. Les bonbons, les fruits, la crème à la glace sont des nourritures qui ne doivent jamais être données aux bébés. Après deux ans, les bonbons et autres friandises de bonne qualité peuvent être donnés, mais au moment des repas seulement.

La diarrhée est la maladie la plus fatale pour les bébés, on doit la craindre chaque fois que les selles deviennent liquides ou plus fréquentes. Il faut alors remplacer par de l'eau bouillie le lait et toute autre nourriture, pendant douze heures et plus; donner une cuillerée de thé d'huile de ricin et prendre l'avis de son médecin de famille ou de celui de la consultation de nourrissons la plus proche. Ne pas prendre ces précautions est une négligence criminelle parce qu'elle peut être la cause du décès du bébé.

Ne suralimentez jamais votre enfant. Les bébés trop gras sont plus exposés aux maladies et ont moins de résistance que ceux d'un gros-seur normale. Ne faites jamais de changement subit dans l'alimentation, il n'y a qu'une exception à cette règle et elle consiste à remplacer toute nourriture par de l'eau bouillie à la suite d'une indigestion ou de diarrhée. Ne donnez jamais une nourriture patantée ni de sirop calmant sans consulter un médecin.

Un bébé en santé doit augmenter de poids tous les jours et dans les premiers mois la pesée doit être faite toutes les semaines. Si vous n'avez pas de balance, inscrivez-vous à la consultation la plus rapprochée où vous trouverez un médecin et une infirmière pour juger de l'état de votre bébé et vous donner les conseils qui vous permettront de le conserver en bonne santé.

Le rapport de la Banque provinciale

L'EXERCICE FINANCIER, TERMINE LE 30 JUIN, ACCUSE DES PROFITS NETS DE \$425,647 OU DE 90% SUR CELUI DE L'AN DERNIER. — UN ACTIF DE \$45,000,000.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui vient justement d'être rendu public, révèle une situation des plus avantageuses.

L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

Les obligations dues au public, déduits des dépôts, ont été de \$41,048,000, et l'actif liquide de l'institution, chose remarquable à noter, accuse la somme de \$28,366,000, dont \$10,145,000 en caisse et la balance en obligations des gouvernements, des municipalités, etc., aussi de prêts à demande sur nantissement de titres, ces derniers s'élevant à au delà de \$6,239,000.

Les prêts faits aux corporations municipales et scolaires s'élevaient à la somme de \$1,674,000 et ceux faits au commerce à au delà de \$14,700,000, accusant une augmentation d'environ \$5,000,000 sur les chiffres du total des prêts de l'an dernier.

Les profits nets de l'exercice finissant le 30 juin dernier (12 mois d'opérations) ont été de \$425,647, soit au delà de 92% d'augmentation sur l'exercice précédent: de cette somme, le dividende au taux de 9% l'an s'élevait à \$264,024, a été payé aux actionnaires, et aussi une somme de \$25,000 a été ajoutée au Fonds de Pension pour les officiers et employés, lequel fonds s'élevait maintenant au chiffre de \$125,000.

Durant l'année, le capital de la banque a été augmenté d'un million de dollars, portant celui-ci au chiffre de trois millions, — et la prime reçue sur cette nouvelle émission a été de \$200,000. Une somme de \$300,000 a été portée au Fonds de Réserve, lequel s'élevait maintenant à près de 50% du capital payé, soit \$1,400,000.

Il ressort de l'analyse ci-dessus que cette institution canadienne s'agrandit en un grand pas et que l'augmentation des affaires, chez nos nationaux durant l'année écoulée, et MM. les administrateurs de la banque aussi bien que MM. les commissaires censeurs ont droit de se féliciter de succès aussi remarquables qui témoignent de l'efficacité des notes en matière de finances.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 10 août prochain, à midi.

SUR LA SELLETTE

L'affaire de la "Presse" s'est continuée, ce matin, en Cour de pratique. — M. Arthur Berthiaume est longuement questionné.

L'affaire de la *Presse* s'est continuée ce matin, en Cour de pratique, devant le juge Loranger. On se rappelle que lundi, deux brefs d'injonction ont été présentés par les deux camps qui se disputent le contrôle de la *Presse*. Le juge avait ordonné l'évacuation de la *Presse* par les détectives qui en avaient fait un camp retranché. Ce matin, Me Aimé Geoffrion, avocat de MM. Arthur Berthiaume, Zénon Fontaine et Pamphile DuTremblay, a insisté pour que l'on procède par enquête. Me Laflamme, avocat des parties adverses s'y est opposé et a prétendu que la Cour n'avait qu'à décider une chose, savoir: quelle était la situation de MM. Eugène et Edouard Berthiaume, à la *Presse*, et de quel droit on les a évacués de cette situation. Le juge a tenté une dernière fois de concilier les parties, mais vainement. Finalement, Me Laflamme et Me Pelissier ont décidé de procéder par enquête.

Le premier témoin interrogé a été M. Arthur Berthiaume. Me N.-K. Laflamme l'a longuement questionné tout d'abord sur le transport de plusieurs actions de MM. Eugène et Edouard Berthiaume à MM. Bertrand et Lamarche, directeurs du nouveau bureau de direction de la *Presse*. Me Laflamme lui a demandé si MM. Bertrand et Lamarche avaient donné quelque chose en retour de ces actions. M. Arthur Berthiaume a répondu que non.

Interrogé sur le motif qui l'avait porté à opérer le transport de ces actions, le témoin a déclaré que c'était du fait que MM. Eugène et

SUR LE SOL IRLANDAIS

Le roi du Danemark visite la terre d'Islande pour la première fois.

Reykjavik, Islande, 21. (S.P.A.) — Le premier roi d'Islande qui ait foulé le sol islandais est arrivé hier. En effet, la population de l'île des glaces a pu hier souhaiter la bienvenue au roi Christian X, du Danemark, qui est aussi maître de l'Islande. Les dix-huit mille habitants de la capitale de l'Islande ont passé la journée en réjouissance autour de l'École publique, où la famille royale s'est installée durant son séjour ici. Au dîner de gala offert aux souverains, la reine Alexandrine portait le costume national islandais, don que lui ont fait les femmes de l'Islande. La prohibition étant en vigueur dans cette île, on n'a pu que des eaux minérales et de la limonade en présentant les santés. A l'occasion de sa visite, le roi Christian a institué une nouvelle décoration, celle du Faucon d'Islande.

Le roi et la reine visiteront les places historiques islandaises à dos de cheval. Le gonflement des eaux des rivières va les forcer à supprimer quelques-unes des excursions projetées.

Un vol d'auto

Au cours de la nuit du 29 au 30 juin dernier, des cambrioleurs s'emparèrent de l'automobile de M. Albert Blain, cultivateur de Saint-Hilaire, une machine Chevrolet, et disparurent de quel côté ils s'étaient dirigés. M. Blain porta immédiatement plainte à M. Antonio Vigneau, huissier de Belœil, ainsi qu'aux chefs de la brigade de détectives provinciaux et au chef Gravel, de Saint-Lambert. Une enquête a été ouverte aussitôt, mais les démarches et les recherches étaient demeurées vaines lorsque hier après-midi, on avertissait M. Vigneau, que des individus suspects ayant en leur possession une voiture Chevrolet, habitaient une certaine maison, près de Chambly Canton, et qu'ils ne sortaient que la nuit.

Décès du Dr Mount

L'ANCIEN MEDECIN DE L'ECOLE DE REFORME EST MORT CE MATIN.

Nous apprenons la mort du docteur Philippe-Edmond Mount, survenue à 7 h. 30, ce matin, à son domicile, 416-est, rue Dorchester, après une courte maladie, n'étant malade que depuis samedi dernier. Le défunt naquit à Saint-Jean de Massouche, le 18 novembre 1840. Après de brillantes études classiques au collège Masson, à Terrebonne, il se livra à l'étude de la médecine et fut admis à la pratique le 9 mai 1865. Durant un grand nombre d'années il fut chirurgien du 65ième régiment, aujourd'hui les carabiniers Mont-Royal, et fit même du service actif, en 1870. Il reçut une médaille à cette occasion. Durant 8 ans, il fut médecin au dispensaire de la province, et pendant 38 ans, médecin de l'École de Réforme. Il fut aussi le médecin des Frères de la Charité, de Belgique. En 1906, il fut décoré de la médaille de Chevalier de Léopold II, pour services rendus. Il fut aussi professeur de diagnostic médical à l'école de médecine et de chirurgie.

Lui survivent son épouse, née Drolet, (Sobhie Emilie), deux filles, Marie et Rita, et un fils, René. Nos sympathies à la famille.

UNE TROISIEME ENTREVUE

M. de Valera s'est entretenu avec M. Lloyd George, cet avant-midi. — Les propositions de l'Angleterre.

Londres, 21. — (S.P.A.) — Eamon de Valera est arrivé au No 10 Downing Street à 11 h. 30 et avant-midi pour causer une troisième fois en tête-à-tête, avec le premier ministre Lloyd George sur le problème irlandais. Comme lors de ses deux visites précédentes, le chef républicain irlandais a été acclamé au passage avant d'entrer chez le premier ministre. On compte que cet entretien sera profitable et que les propositions de règlement qu'offre le gouvernement britannique. Ces propositions sont constituées, dit-on, officieusement, de façon à ne donner prise à aucune offre alternative. C'est pourquoi toute la population du Royaume-Uni surveille avec un intérêt intense le résultat de l'entrevue d'aujourd'hui, car on se se cache point que la phase critique des négociations soit arrivée.

UN DOCUMENT HISTORIQUE

Londres, 21. — (S.P.A.) — Lors qu'Eamon de Valera retournera à Dublin, après son entrevue d'aujourd'hui avec le premier ministre Lloyd George, il sera, dit-on, porteur d'un document volumineux offrant à l'Irlande l'autonomie d'un Dominion au sein de l'Empire britannique dans le genre de celle dont jouit l'Afrique-Sud. Bien que le secret officiel demeure impénétrable, les gens aptes à voir au travers du voile de mystère qui recouvre les négociations se plaisent à prédire que le Home Rule sera offert. On dit que les propositions anglaises qui seront transmises irlandais ont été retrouchées à la suggestion du premier ministre J.-G. Smuts, de l'Afrique-Sud. Les propositions nouvelles accordent une liberté fiscale considérable à l'Irlande, mais ne permettent pas à cette

Sur le tarif

Washington, 21. (S.P.A.) — Le débat sur la loi du tarif doit se terminer aujourd'hui. Le vote sur le bill Fordney se prenara vers la fin de la journée et il est presque certain que le bill sera adopté, car il a eu jusqu'ici l'appui général de la forte majorité républicaine.

La Chambre a rejeté hier, un bill proposant de prélever un impôt sur les chaussures et les autres objets de cuir. Ce projet de loi aurait eu pour effet d'augmenter le prix des matières brutes déjà hantées par le droit imposé sur les peaux.

Plus d'un million

Les permis de construction, octroyés depuis le commencement du mois, forment un total de \$1,155,030. Au nombre des derniers, on signale une fabrique de la Cie Dominion Oxygen, rue Leber, au montant de \$40,000.

Un refus

Toronto, 21. — (S. P. C.) — L'Union des charpentiers a rejeté, hier soir, à une assemblée tenue au temple du travail, la proposition qui lui avait été faite, par les membres du "Builders Exchange", d'une réduction de 10 pour cent dans les salaires. L'Assemblée a duré trois heures.

Arrêté à Douvres

LE CHEF DES SOCIALISTES AMERICAINS NE PEUT PENETRE EN TERRE ANGLAISE.

Londres, 21. — (S.P.A.) — Le chef des socialistes des Etats-Unis, M. Morris Hillquit, est arrivé à Douvres, hier, mais un fonctionnaire de l'immigration, prétendant remplir les ordres du secrétaire de l'Intérieur, a refusé de le laisser mettre pied à terre, au dire du "Daily Herald", organe travailliste. Le journal ajoute que M. Hillquit a reçu la permission de passer la nuit à Douvres, mais de se rapporter au bureau de l'immigration à midi. A moins que les ordres donnés aux fonctionnaires ne soient contremandés, le chef socialiste américain devra retourner en France, par où il a passé pour venir à Douvres.

Le "Herald" prétend que l'ambassade anglaise aux Etats-Unis avait visé le passeport de M. Hillquit avant son départ pour l'Europe.

Un contrat de travail

LA MAISON LAMONTAGNE SIGNE UNE CONVENTION AVEC SES SELLIERS EN LEUR ACCORDANT LES MEMES SALAIRES ET LES MEMES HEURES DE TRAVAIL.

Un contrat sera signé aujourd'hui entre le Syndicat catholique des travailleurs en cuir, section des selliers, et la maison Lamontagne, limitée. Il est entendu entre les deux parties contractantes qu'on s'en tiendra aux heures et aux salaires actuels. Le contrat en question expirera en 1922.

Il sera stipulé dans le nouveau contrat que tout conflit pouvant survenir entre les deux parties signataires devra être soumis à un conseil d'arbitrage. Chacune des

Un vol d'auto

Québec, 21. — (S. P. C.) — Une enquête officielle a été ouverte hier matin, concernant la collision survenue mercredi dernier entre le "Rynga", bateau norvégien, et la barge à vapeur "Mapledawn" près du cap rouge dans le Saint-Laurent.

L'enquête était présidée par le capitaine J.-A. Demers, lequel était assisté des capitaines Laperrière et Lefebvre.

Cinq témoins ont été entendus au cours de la journée d'hier. L'enquête se continue ce matin.

Extradé

Sherbrooke, 21 (D.N.C.) — Le détective J.-B. Barrett a arrêté, hier, un nommé Nap. Boissé, à Dickville, dans le comté de Sherbrooke. C'est à la demande des autorités américaines que cette arrestation a eu lieu. Boissé se dit citoyen de Salem, Mass. Il a quitté cette place en 1920, après avoir été accusé de vol. Traduit devant le juge Gloibski, à Sherbrooke, ce matin, Boissé ne s'est pas opposé à la demande d'extradition des autorités américaines et il a pris la route des Etats-Unis, en compagnie d'un détective américain. Il subira son procès à Salem.

LE JAPON POSE DES CONDITIONS

LE GOUVERNEMENT JAPONAIS PRENDRA PART A LA CONFERENCE DE WASHINGTON, AVEC DES RESERVES.

Tokio, 21 (S.P.A.) — Le cabinet japonais a décidé de prendre part à la conférence de Washington, à condition qu'on n'y discute pas les questions affectant les droits souverains des nations qui y participent, et à condition aussi qu'on n'y discute point les questions du Chan-Toung et de l'île de Yap, lesquelles, soutient-on ici, ont été réglées à la conférence de paix de Paris. Ces réserves sont puisées dans le journal *Nichi Nichi Shimbun*.

Un autre journal, le *Yomuri Shimbun*, déclare qu'une délégation de pairs japonais représentant toutes les parties de l'Empire, s'est rendue aujourd'hui, chez le ministre des affaires étrangères, Uchida, et l'a interrogé au sujet de la conférence projetée. Le vicomte Uchida leur a exposé ses vues sur la conférence, ainsi que sur l'alliance anglo-japonaise et a dit, en effet, que les parties de l'Empire de Chan-Toung et de la Sibirie ont été traitées à Paris. Le peuple a tort, dit-il, de croire qu'on les ressuscitera à la conférence.

ACCORD TEMPORAIRE

LES CHEMINOTS ACCEPTENT PROVISOIREMENT UNE REDUCTION DE SALAIRE D'AU PLUS 10 SOUS, A PARTIR DU 16 JUILLET.

Un arrangement temporaire a été conclu hier au sujet de la réduction des salaires des cheminots canadiens. L'arrangement a été signé par la "United Brotherhood of Maintenance of Way Employees and Railway Shop Laborers" et par M. Grant Hall, président du comité de l'Association des Chemins de fer du Canada.

Cette mesure affecte 40,000 employés du Pacifique Canadien, du Grand-Tronc, du Canadien National et les plus importants des petits chemins de fer. La réduction mise en vigueur est de 7 à 12 sous de l'heure pour les uns et 10 sous pour les autres. La nouvelle échelle de salaire entre en vigueur le 16 juillet.

Voici la déclaration officielle qui a été faite à ce sujet: "L'Association des Chemins de fer du Canada a conclu un arrangement aujourd'hui avec le comité central du Canada de la "United Brotherhood of Maintenance of Way Employees and Railway Shop Laborers" au sujet des tentatives de réductions des salaires de ces employés. Les réductions qui sont les mêmes pour les chemins de fer des Etats-Unis, sont effectives à partir du 16 juillet 1921.

Fugitif repris

Le chef Lorrain, des détectives provinciaux, a été averti du fait que le jeune Eugène Mailhot, qui s'était évadé de la prison de Sainte-Scholastique, le 20 juin dernier, était actuellement détenu à la prison des Trois-Rivières, sous le nom de Lucien Charbonneau, pour un vol d'auto, commis à Shawinigan. Il a été identifié par une photographie qui avait été envoyée au chef Berthiaume. Le chef a aussi appris que, lors d'un commencement de mutinerie, qui a eu lieu dimanche dernier, à la prison des Trois-Rivières, le chef Berthiaume qui avait été appelé sur les lieux à peu près assommer Charbonneau, alias Mailhot, pour le ramener à la raison.

Pour quitter la Suisse

Paris, 21. — (S.P.A.) — L'ex-empereur Charles, d'Autriche-Hongrie, demande qu'on lui permette de quitter la Suisse pour se rendre au Danemark. On croit discerner ici dans les milieux officiels une nouvelle tentative pour rétablir Charles sur le trône de la Hongrie.

Le permis de déplacement demandé fait l'objet d'échanges de notes diplomatiques. On croit que la Suisse va être priée d'empêcher l'ex-empereur de sortir de son territoire.

Une saisie de champagne

Bridgebourg, Ont., 21. — (S. P. C.) — Trois cents soixante bouteilles de champagne ont été saisies hier, par des officiers des douanes canadiennes. Ce champagne était adressé à trois personnes de Toronto et avait été expédié de Hollande par les Etats-Unis. Cette consignation représente une somme d'environ \$5,600.

En attendant de nouvelles instructions, les officiers de douanes montent eux-mêmes la garde autour de cette saisie.

Visiteurs intéressés

Sherbrooke, 21. (D.N.C.) — Un nommé Patrick Saunders, qui dit venir de Boston et William McKenzie, soi-disant citoyen de Winnipeg, Manitoba, ont été arrêtés par la police de cette ville sous l'accusation de s'être approprié la montre, d'une valeur de \$54, et une somme d'argent de \$15 dans les goussets d'un citoyen de Sherbrooke. Ils ont été envoyés en prison en attendant leur procès aux prochaines assises criminelles.

Japonais qui émigrent

Turlock, Californie, 21. — (S. P. A.) — Les ouvriers des champs japonais et leurs familles quittent le district aujourd'hui à la suite de la déportation à Keyes, à cinq milles au nord d'ici, de cinquante-huit Japonais, par les membres d'une union de ramasseurs de melons et de fruits. L'union est composée principalement d'ouvriers ambulants.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un organisateur et un gérant de ventes de première compétence.

OUVRAGES EN CUIVRE

Adressez-vous, pour ouvrages neufs ou réparations de tous genres, avec nickelage, laque, argenture, ornements d'art, etc.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence garantie, position assurée.

ACCORDEUR DE PIANO

ALEXANDRE GERMAIN Accordeur de piano, réparations de toutes sortes, ouvrage rapide.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé ?

A VENDRE

OEufs et volailles Nous sommes maintenant prêts, avec des sujets de choix, pour vos expositions locales.

DIVERS

NOUS OFFRONS aux vendeurs qui ont un sens des affaires bien avisé une occasion excellente de se faire un gros salaire en vendant aux fermiers un article de grande valeur.

EDUCATION

L'anglais enseigné par la poste 25 à la leçon. Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.

REPARATIONS

MEUBLES de toutes sortes polis et rembourrés; matelas et Walcott refaits.

SERRURIERS

E. TELLIER serrurier-ajusteur, 268 Dorchester Est, an. de Saint-Denis, Montréal.

INSTITUTICES

semaines pour enseigner un Télématin. de 5 à 10 heures de la nuit. Les taux d'enseignement sont de 500.00 pour diplôme élémentaire, et 825.00 pour diplôme moyen.

ANTIKOR-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORPS HUMAINS, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement à MARIEN & MARIEN.

Deux marins se noient

Quebec, 21 (S.P.C.) — Deux marins de la barge à vapeur Drummond, qui fait le transport du charbon entre Quebec et Sydney, se sont noyés dans le fleuve devant Quebec, mardi, à minuit.

On fait une enquête

Pittsburg, 21. — (S.P.A.) — Deux enquêtes seront tenues immédiatement sur l'incendie et l'émeute du pénitencier Western. Le gardien a mis en réclusion particulière les auteurs responsables de cette affaire.

Des tombes qui sont vides

ON FAIT UN PÉU DE BRUIT AU-TOUR DU FAIT QUE PLUSIEURS TOMBES DE SOLDATS CANADIENS NE REMPLERONT PLUS DE RESTES MORTELS.

ELLE ENGRAISSE DE 25 LIVRES

MADAMOISELLE YVONNE PERREAU, DE CETTE VILLE, RETOURNE AU TRAVAIL APRÈS AVOIR ÊTE REMISE SUR PIED.

COURRIER DE ST-ADRIEN

Saint-Adrien, 21 (D.N.C.) — M. Domina Lavallée est décédé le 12 courant, des suites d'une fracture du crâne, causée par la chute d'un arbre.

Un divorce accordé

Après plusieurs années de souffrances, vous pouvez divorcer d'accord avec vos cors et vous en débarrasser complètement en y appliquant l'Extracteur de Cors de Putnam.

L'intervention des Etats-Unis

Londres, 21 (S.P.A.) — On apprend de source autorisée qu'il est question de demander aux Etats-Unis d'intervenir dans l'imbroglio haut-silézien.

CHOSSES MUNICIPALES

LE MAIRE VEUT AVOIR RAISON

LE CONTENTIEUX INTERPRETE LA CHARTRE EN DONNANT GAIN DE CAUSE AUX COMMISSAIRES DANS LA POLEMIQUE ENGAGÉE SUR L'ADOPTIION AUTOMATIQUE DES RAPPORTS.

Le contentieux municipal a donné raison aux administrateurs dans la polémique que le maire a engagée contre eux. Les vingt-six rapports de pavages sont adoptés automatiquement, puisqu'ils sont restés trente jours complets entre les mains du greffier et devant le conseil, sans que ce dernier ne se soit prononcé.

Me Saint-Pierre, qui répond à une demande de renseignements de M. Martin, ajoute que rien dans la charte n'oblige le greffier à avertir le maire qu'il a reçu des rapports de la commission administrative.

De ces rapports, trente-neuf sont présentés en un seul, ce qui veut dire que le Conseil doit les rejeter tous ou pas un seul.

Un des hommes aurait pris part à plusieurs autres enlèvements de cadavres. Les Canadiens se plaignent sérieusement de ce que les tombes des soldats ne sont pas suffisamment entretenues et que l'on ne prend pas la peine d'identifier les morts.

La commission impériale des tombes de guerre déclare que l'exhumation et l'identification des cadavres dans les anciennes zones de bataille ont été accomplies par le ministère de la guerre ou par des membres des forces militaires des Dominions, et non par la commission elle-même.

Intitulé d'ajouter, que pour ces travaux comme pour tous les travaux que la Commission fait entreprendre, cette année, les propriétaires riverains en doivent assumer tout le coût et qu'ils rembourseront à la ville l'argent qu'elle aura emprunté à cette fin.

FAITS DIVERS

EFFET DE L'ORAGE Le court orage électrique accompagné sur notre ville, vers 4 h. 30, hier après-midi, a causé pour quelques milliers de dollars de dommages à la piste de courses de Maisonneuve, dont une partie du toit a été emportée par le vent.

Immédiatement après l'orage, des ouvriers se sont mis à l'ouvrage afin de réparer les dommages. Aucun dégât n'a été causé aux estrades, mais quelques minutes plus tard elle était déjà dressée.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

BLESSE MORTELEMENT

Un nommé S. Muscovitch, 58 ans, 93, rue Arcade, a été mortellement broyé entre deux wagons, vers midi hier, dans les cours du Grand-Trois, à la Pointe Saint-Charles.

POMPIER ASPHYXIÉ

Un pompier a été asphyxié par la fumée au cours d'un incendie qui a causé des dommages considérables à la résidence de M. J.-B. Deslauriers, angle des rues S.-Maurice et boulevard Gouin, vers 12 h. 30, hier.

FRACTURE DU PELVIS

Un ouvrier du nom de Adélard Houde a été enseveli sous un tas de briques et de charbon vers 8 h. 30, hier matin, en travaillant dans le sous-sol de l'Académie Guay, 2230, rue Chabot.

UN ALAMBIC

Un huissier, Alcides Desroches, a comparu, hier après-midi, devant le magistrat Cusson, pour répondre à l'accusation d'avoir été trouvé en possession d'un alambic.

LES ALARMES

Onze alarmes ont été sonnées au cours des dernières vingt-quatre heures. Voici comment elles ont été enregistrées.

CONTUSIONS PAR TOUT LE CORPS

Hilaire Poulin, 53 ans, 543, rue Chamby, a reçu des contusions par tout le corps, vers 12 h. 30, hier, ayant été broyé entre sa voiture et le toit de l'édifice de la pesée publique à la carrière Villari, rue Jarry.

UNE COLLISION

M. Onézime Bougie, 34 ans, 187, rue Hadley, s'est infligé des contusions à la figure et aux bras, lorsque la bicyclette qu'il conduisait est venue en collision avec une automobile, à l'angle du chemin de la Côte Saint-Paul et de la rue Saint-Ambré.

FRACTURE DU CRANE

Le seul accident causé par l'orage d'hier après-midi et rapporté jusqu'ici est celui survenu à Paul Bélanger, 16 ans, 1084, boulevard Rosemont, employé dans le département de l'emballage, à la manufacture Garon Frères, bijoutiers, rue Bleury.

Deux marins se noient

Quebec, 21 (S.P.C.) — Deux marins de la barge à vapeur Drummond, qui fait le transport du charbon entre Quebec et Sydney, se sont noyés dans le fleuve devant Quebec, mardi, à minuit.

On fait une enquête

Pittsburg, 21. — (S.P.A.) — Deux enquêtes seront tenues immédiatement sur l'incendie et l'émeute du pénitencier Western. Le gardien a mis en réclusion particulière les auteurs responsables de cette affaire.

Des tombes qui sont vides

ON FAIT UN PÉU DE BRUIT AU-TOUR DU FAIT QUE PLUSIEURS TOMBES DE SOLDATS CANADIENS NE REMPLERONT PLUS DE RESTES MORTELS.

ELLE ENGRAISSE DE 25 LIVRES

MADAMOISELLE YVONNE PERREAU, DE CETTE VILLE, RETOURNE AU TRAVAIL APRÈS AVOIR ÊTE REMISE SUR PIED.

ELLE ENGRAISSE DE 25 LIVRES

MADAMOISELLE YVONNE PERREAU, DE CETTE VILLE, RETOURNE AU TRAVAIL APRÈS AVOIR ÊTE REMISE SUR PIED.

Par suite de mauvaise santé je suis abandonner ma situation, mais le Tanlac m'a fait engraisser de vingt livres et je me sens très forte et très bien portante maintenant.

Depuis deux ans je souffrais constamment de la digestion, continuait-elle. Il me suffisait parfois de me mettre à table pour avoir des haut-le-coeur.

Les Canadiens se plaignent sérieusement de ce que les tombes des soldats ne sont pas suffisamment entretenues et que l'on ne prend pas la peine d'identifier les morts.

Le magistrat Cusson, siégeant en Cour de police, hier après-midi, a condamné le colonel O.L. MacKlein, à \$100 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

METHODE NOUVELLE

Vers midi, hier, un jeune homme se présentait au café "Laval", rue Sainte-Catherine, tenu par des Chinois, et déclarait qu'il était envoyé par la compagnie de téléphone Bell, pour exécuter certaines réparations à l'appareil téléphonique.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

COLONEL EN PRISON

Le magistrat Cusson, siégeant en Cour de police, hier après-midi, a condamné le colonel O.L. MacKlein, à \$100 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

METHODE NOUVELLE

Vers midi, hier, un jeune homme se présentait au café "Laval", rue Sainte-Catherine, tenu par des Chinois, et déclarait qu'il était envoyé par la compagnie de téléphone Bell, pour exécuter certaines réparations à l'appareil téléphonique.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

COLONEL EN PRISON

Le magistrat Cusson, siégeant en Cour de police, hier après-midi, a condamné le colonel O.L. MacKlein, à \$100 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

METHODE NOUVELLE

Vers midi, hier, un jeune homme se présentait au café "Laval", rue Sainte-Catherine, tenu par des Chinois, et déclarait qu'il était envoyé par la compagnie de téléphone Bell, pour exécuter certaines réparations à l'appareil téléphonique.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

COLONEL EN PRISON

Le magistrat Cusson, siégeant en Cour de police, hier après-midi, a condamné le colonel O.L. MacKlein, à \$100 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

COLONEL EN PRISON

Le magistrat Cusson, siégeant en Cour de police, hier après-midi, a condamné le colonel O.L. MacKlein, à \$100 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

METHODE NOUVELLE

Vers midi, hier, un jeune homme se présentait au café "Laval", rue Sainte-Catherine, tenu par des Chinois, et déclarait qu'il était envoyé par la compagnie de téléphone Bell, pour exécuter certaines réparations à l'appareil téléphonique.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

COLONEL EN PRISON

Le magistrat Cusson, siégeant en Cour de police, hier après-midi, a condamné le colonel O.L. MacKlein, à \$100 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

METHODE NOUVELLE

Vers midi, hier, un jeune homme se présentait au café "Laval", rue Sainte-Catherine, tenu par des Chinois, et déclarait qu'il était envoyé par la compagnie de téléphone Bell, pour exécuter certaines réparations à l'appareil téléphonique.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

COLONEL EN PRISON

Le magistrat Cusson, siégeant en Cour de police, hier après-midi, a condamné le colonel O.L. MacKlein, à \$100 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

METHODE NOUVELLE

Vers midi, hier, un jeune homme se présentait au café "Laval", rue Sainte-Catherine, tenu par des Chinois, et déclarait qu'il était envoyé par la compagnie de téléphone Bell, pour exécuter certaines réparations à l'appareil téléphonique.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

COLONEL EN PRISON

Le magistrat Cusson, siégeant en Cour de police, hier après-midi, a condamné le colonel O.L. MacKlein, à \$100 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

METHODE NOUVELLE

Vers midi, hier, un jeune homme se présentait au café "Laval", rue Sainte-Catherine, tenu par des Chinois, et déclarait qu'il était envoyé par la compagnie de téléphone Bell, pour exécuter certaines réparations à l'appareil téléphonique.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

COLONEL EN PRISON

Le magistrat Cusson, siégeant en Cour de police, hier après-midi, a condamné le colonel O.L. MacKlein, à \$100 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

METHODE NOUVELLE

Vers midi, hier, un jeune homme se présentait au café "Laval", rue Sainte-Catherine, tenu par des Chinois, et déclarait qu'il était envoyé par la compagnie de téléphone Bell, pour exécuter certaines réparations à l'appareil téléphonique.

ELLE ENGRAISSE DE 25 LIVRES

MADAMOISELLE YVONNE PERREAU, DE CETTE VILLE, RETOURNE AU TRAVAIL APRÈS AVOIR ÊTE REMISE SUR PIED.

Par suite de mauvaise santé je suis abandonner ma situation, mais le Tanlac m'a fait engraisser de vingt livres et je me sens très forte et très bien portante maintenant.

Depuis deux ans je souffrais constamment de la digestion, continuait-elle. Il me suffisait parfois de me mettre à table pour avoir des haut-le-coeur.

Les Canadiens se plaignent sérieusement de ce que les tombes des soldats ne sont pas suffisamment entretenues et que l'on ne prend pas la peine d'identifier les morts.

Le magistrat Cusson, siégeant en Cour de police, hier après-midi, a condamné le colonel O.L. MacKlein, à \$100 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

COURRIER DE ST-ADRIEN

Saint-Adrien, 21 (D.N.C.) — M. Domina Lavallée est décédé le 12 courant, des suites d'une fracture du crâne, causée par la chute d'un arbre.

Par suite de mauvaise santé je suis abandonner ma situation, mais le Tanlac m'a fait engraisser de vingt livres et je me sens très forte et très bien portante maintenant.

Depuis deux ans je souffrais constamment de la digestion, continuait-elle. Il me suffisait parfois de me mettre à table pour avoir des haut-le-coeur.

Les Canadiens se plaignent sérieusement de ce que les tombes des soldats ne sont pas suffisamment entretenues et que l'on ne prend pas la peine d'identifier les morts.

Le magistrat Cusson, siégeant en Cour de police, hier après-midi, a condamné le colonel O.L. MacKlein, à \$100 d'amende et aux frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Le propriétaire de l'établissement voyant que l'individu avait l'intention de voler l'appareil téléphonique, s'élança sur lui; une lutte rapide s'ensuivit, au cours de laquelle, le bandit sortit un revolver, qu'il pointa sur les Chinois.

Notre Page Féminine

LETRE DE FADETTE

L'ombre enfin descend sur la terre brûlée et séchée par la chaleur : des bouffées de vent chaud passent sur nous avec leurs rumeurs et leur parfum, et puis elles s'en vont ailleurs et plus une feuille ne bouge. Une fumée bleue et légère comme une fine mousseline adoucit tous les contours : c'est le repos, le silence, mais toujours cette chaleur torride qui accable les corps et les âmes!

Nous sommes livrés sans défense à ce qui déprime le corps et comme alors notre âme devient molle et sans ressort. L'impatience l'agite, l'effort lui répugne, toutes les concessions plutôt qu'un geste de résistance, et ceux qui dépendent de nous, enfants, serviteurs, employés profitent de cette inertie qu'ils devinent, et c'est la source de difficultés qu'une fermeté raisonnée et égale aurait pu éviter.

L'énerverment et l'agitation d'une âme faible et peu maîtresse d'elle-même se communiquent à son entourage comme une maladie contagieuse : les petits surtout les sentent et les reflètent immédiatement.

L'âme dirigeante d'une famille crée l'atmosphère de la maison où les jeunes âmes concilieuses ou exigeantes, paisibles ou tapageuses, généreuses ou mesquines reçoivent une première formation qui ne s'effacera plus.

Alors, il ne faut pas permettre à la température d'influer trop sur nos dispositions morales, et notre volonté d'être doit être aussi ferme et aussi raisonnable que si la chaleur n'était pas fatigante.

Une volonté raisonnable n'insiste pas sur les minuties, ne se disperse pas sur les détails ; elle ne risque pas d'épuiser la soumission pour des vétilles et de n'en plus trouver pour les choses importantes.

En tout temps on a le devoir d'exiger que les enfants soient obéissants, respectueux, absolument véridiques. Ensuite, fermons les yeux sur les choses secondaires. Ayons pitié de leur faiblesse : la chaleur les fatigue, les énerve comme nous.

J'ai vu des grandes personnes bousculer et rudoyer des enfants pour un vêtement sali, un bas percé. On parle rudement aux petits et l'on s'étonne qu'à leur tour ils soient grossiers. L'impatience provoque l'insolence et l'injustice fait naître la révolte.

Quel calme et quelle réflexion la mère doit avoir pour n'être jamais injuste, pour ne pas laisser percer une préférence, pour ne pas humilier inutilement, pour ne pas donner raison à celui qui a tort mais qui est plus rusé et plus habile.

L'œuvre difficile et si longue de l'éducation commence par la propre rééducation de la mère. Pour réussir dans sa tâche compliquée et délicate, il faut de toute nécessité qu'elle pratique ce qu'elle enseigne. Tous les défauts y passent : elle est le point de mire de ses enfants et vous savez avec quelle finesse ils observent.

Ils ne formulent pas toujours leurs observations qui sont souvent des accusations, mais rien ne leur échappe et ils s'autorisent de l'exemple de leurs parents pour désobéir à leur direction.

Aidons les enfants à trouver leur âme : que leur petite conscience éveillée, et éclairée, soit notre aide la plus efficace. — Si les mères pouvaient comprendre à quel point leur tâche serait simplifiée si chez tous les petits enfants le sens chrétien était développé par elles.

FADETTE.

LA SONATE PATHÉTIQUE

Le jeune aveugle frappa les premiers accords en tremblant. C'était si étrange de se trouver dans ce salon bourgeois, près de cette mère inconsolable, si étrange d'avoir été appelé, au soir de la Sainte-Cécile, pour jouer la *Sonate pathétique* devant le portrait d'une jeune fille morte à dix-sept ans.

— Si j'étais un artiste, songeait-il, je saurais faire parler à travers mes notes la voix de cette morte tant regrettée... Mais il faudrait un artiste.

Ses doigts s'affaiblirent. Le grave prologue de la *Sonate*, comme étouffé tout d'abord dans un mystérieux chuchotement, élargit bientôt sa plainte. Le thème dramatique, plus ample et plus sonore, emplissait la salle paisible de son *crescendo* vibrant, puis, soudain calmé, s'évanouit dans une pluie de notes légères, et l'*Allegro* éclata vif, brillant, rapide.

La mère écoutait.

La veille, le curé archiprêtre de Saint-Etienne était venu quêter pour ses pauvres.

— C'est pour mon nouvel organisme que j'implore aujourd'hui votre charité, avait-il dit ; un garçon plein

de talent que vient de m'envoyer l'Institut des aveugles de Bordeaux. Grâce à lui, nous aurons enfin une bonne maîtresse. Il raffole de Palestrina et de Bach!... Il nous fera de la véritable musique d'église, celle que recommandait Pie X. Nous allons vivre d'heureux jours... Seulement, le pauvre enfant est sans ressources, sans famille. Je voudrais lui meubler une chambre et l'installer pensionnaire chez mon sarrasin. Serait-il impossible de lui trouver quelques élèves... et quelques meubles?... Les meubles indispensables... Je compte un peu sur vous.

Mme Roquemorel était restée songeuse.

— Il a du talent? dites-vous, Monsieur le Curé. Vous devriez m'envoyer, demain soir. C'est la tête de ma pauvre petite Cécile... Il me jouerait la *Sonate pathétique* qu'elle aimait tant... Depuis douze ans, je ne l'ai pas entendue...

— A quoi bon, Madame, ce serait rouvrir la plaie!

La vieille dame avait eu un sourire triste et fier.

— Ma douleur ne s'est jamais amoindrie, Monsieur le Curé. Je me

pâle et tremblante joignait les mains sans parler.

— Nette, te voilà si émue et Guy si... emballé que je n'ose aller plus loin de peur de vous rendre malades.

— Oh! non, Louis, n'aie pas peur! on n'est pas malade pour de l'argent, va, dit la fillette sincèrement, mais c'est de penser au bonheur de tante Hermine qui me ravit!

Louis, le crayon en mains refit sous les yeux émerveillés des enfants le chemin de la gavotte... Nette, battait des mains, enchantée, tandis que Guy traitait irrévérencieusement ses ancêtres assez... belles âmes... disait-il pour n'avoir pas compris ça à première vue.

— Dis donc, mon bonhomme, corrigeait Louis en riant. Et toi, n'as-tu pas été... belle âme... comme eux?

— Mais moi, je me payais un ami, amateur de gavottes, riposta Guy sévèrement.

Tous quatre éclatèrent de rire.

— Oh! Louis, allons vite au Sanctus, demanda Nette... C'est-à-dire, je cours chercher la planchette là-haut et prévenir tante Hermine que nous voulons chercher le trésor comme autrefois pour nous amuser.

— Je ne sais si elle lâchera comme cela la planchette, dit le curé.

Le retour au pays

Il est dans nos cantons, ô ma chère Bretagne!
Plus d'un terrain fangeux, plus d'une âpre montagne.
Là de tristes landiers comme nés au hasard,
Où l'on voit à midi se glisser le lézard;
Puis un silence lourd, fatigant, monotone,
Nul oiseau dont la voix vous charme et vous étonne,
Mais le grillon qui court de buisson en buisson,
Et toujours vous poursuit du bruit de sa chanson;
Dans nos cantons aussi, lointains, isolés,
Il est de claires eaux, et de fraîches vallées,
Et d'épaisses forêts, et des bosquets de buis,
Où le gibier craintif trouve de sûrs réduits.
Enfant, j'ai traversé plus d'un fleuve à la nage,
Ravi sa dure écorce à plus d'un houx sauvage.
Et sur les chênes verts, de rameaux en rameaux,
Visité dans leurs nids les petits des oiseaux...
Oh! lorsqu'après deux ans de poignantes douleurs
Je revis ma Bretagne et ses genêts en fleurs,
Lorsque, sur le chemin, un vieux père celtique
Me donna le bonjour dans son langage antique,
Quand, de troupeaux, de blés causant ainsi tous deux,
Vinrent d'autres Bretons avec leurs longs cheveux,
Oh! comme alors, pareils au torrent qui s'écoule,
Mes songes les plus frais m'inondèrent en foule!
Je me croyais enfant, heureux comme autrefois,
Et, malgré moi, mes pleurs écouffèrent ma voix!...

BRIZEUX.

résigne, mais je souffre comme au premier jour.

Non, elle ne se repentait pas d'avoir appelé cet étranger. Assise près de sa fille sabbait parmi les fleurs, elle s'abandonnait au charme, douloureux de retrouver dans la musique grandiose de Beethoven, si passionnément aimée par la petite morte, un écho des chères joies passées.

Que de fois ces mêmes accords, ces mêmes traits légers et brillants avaient résonné sous les doigts de Cécile! Dans la pénombre envahissante, la vieille mère, attendrie, croyait revoir la fraîche silhouette de la jeune fille se détacher toute blanche sur le piano de palissandre : son profil délicat, son cou gracile penché en avant, les lourdes coques de ses cheveux blonds massés sur la nuque, ses lèvres roses, au dessin si pur, que l'excès de l'application lui faisait avancer involontairement et qui, toutes drôles, avaient l'air de commencer une violaine moue.

Elle n'avait point de beauté. Elle n'était pas même jolie, et cependant quel charme s'émanait d'elle!

Quelques fois, le soir, elle entraînait sa mère au salon, et, câline, l'installant au coin du feu, disait :

— Je vais faire un peu de musique, pour nous deux. Voulez-vous la *Pathétique*? Je me sens, ce soir, les doigts qu'il faut pour la jouer, et l'âme aussi... car, ne trouvez-vous pas, maman, qu'il faut une certaine nuance d'âme pour jouer de Beethoven? Il y a des jours où je sens clairement que je ne dois pas l'aborder, parce que je suis trop gaie, trop enfant. Ces jours-là, ce sont les jours de Mozart.

Comme elle disait les choses, cette petite! Dix-sept ans à peine! Le père tremblait déjà à la pensée du mari futur qui lui ravirait bientôt celle qu'elle appelait tout bas : sa lumière. Mais nul fiancé n'était venu. Seul, l'ange avait passé, l'ange impitoyable qui fauche pour le ciel les fleurs les plus exquis.

Le jeune aveugle jouait toujours. Avec une fougue et un brio admirables, il venait de lancer comme à la volée les derniers accords de l'*Allegro*, et, subitement recueilli, les mains collées aux touches pour mieux soutenir son jeu, il commençait le chant magnifique de l'*Adagio*, où les phrases se tendressent émue voisinaient avec les cris de passion, les frémissements et les révoltes de la douleur.

Bercant son chagrin à cette sublimité musicale, la mère pleurait. Comme il le jouait, cet *adagio*, le jeune aveugle?... Non! Cécile ne jouait pas aussi bien... Elle était trop enfant, elle n'avait pas encore assez travaillé... Puis était-elle artiste? Sans doute, elle sentait extraordinairement la musique. Qui sait?

— Attends donc, Nette, je vais monter avec toi, je dessinerai exactement la ligne du Sanctus et le point précis où est marqué la première note de la Gavotte. Pour tout le reste, c'est inutile puisque il ne faut pas le voir. Au contraire, nous ne devons avoir sur notre plan que les sinuosités du torrent et les notes de la gavotte. Tu vois, Nette, ceci?

— Oui, oui, disait ardemment la petite fille. Remontons là-haut. Guy attendra ici. Il est si excité qu'il dirait sûrement quelque chose qui préoccuperait tantinette. Il ne faut pas l'émotionner au cas où nos recherches seraient vaines.

— Tu dis?... interrogea Guy furieux; vaines? et comment, je te prie?

— Je ne sais pas, dit Nette décontenancée, mais enfin il peut se trouver des difficultés, des obstacles, des choses impossibles.

— Impossibles? Ah! Non, pas maintenant! assurait son frère en serrant les poings, dussé-je creuser de mes mains le rocher...

Louis haussa les épaules galement : — Ce sont des mots cela, mon vieux Guy. Tes mains ne sauraient entamer le granit.

— Parle pour toi, musicien de malheur, avec tes pattes à clavecin!... Le fou rire secouait les trois amis,

Peut-être par simple affinité d'âme... Elle-même, la petite Cécile, n'était-elle pas une harmonie?

Non!... pas plus que sa beauté, son talent n'était hors de pair. Son charme unique était ailleurs, s'exhalait comme un parfum de sa candeur toute fraîche, de sa bonté nuancée de grâce.

Aux œuvres, elle donnait du pain comme on offre un fleur. Pour les enfants, elle gardait des baisers, pour les vieillards des sourires.

Elle n'avait eu qu'un regret à son lit de mort, et ce regret ja peignait toute :

— Oui, maman, disait-elle, je m'en vais au ciel avec joie. Je n'ai qu'un chagrin, un très grand. Je n'ai pas fait assez d'heureux icl-bas!... Depuis bien longtemps je m'imaginai que je n'étais sur terre que pour cela : mettre de la joie autour de moi... semer du bonheur... Je me repens maintenant de n'avoir pas été une bonne semeuse...

... Quel talent chez ce jeune aveugle! pensait la mère. Faut-il qu'il ait souffert, le pauvre enfant, pour traduire la douleur d'une manière si puissante, si tourmentée! l'infirme, solitaire, pauvre, quel sombre avenir devant lui! Cécile eût été touchée de tant de misère. Oui, je m'occuperai de lui procurer des leçons; s'il en est besoin, même, je lui ferai passer un peu d'argent.

Tout à coup, au fond de sa conscience, Mme Roquemorel croit entendre distinctement une voix qui lui parle, la chère voix de jadis aux inflexions si tendres :

— Maman, dit la voix, ce n'est pas de l'argent qu'il faut donner. C'est mon piano. Ce pauvre musicien n'a pas de piano...

Donner le piano, le piano de Cécile!

Certainement, c'est la petite morte qui a prononcé ces paroles. D'elle-même, Mme Roquemorel ne pouvait avoir une telle pensée.

Le piano de Cécile! Mais c'est le souvenir le plus précieux, la relique la plus sacrée, celle qu'on effleure en tremblant. Ce piano! A des heures de désespoir, la mère est venue l'ouvrir pour caresser de la main ces touches noires et blanches, pour baisser même, dans je ne sais quel moment de folie, ce froid clavier d'ivoire, où les doigts de Cécile se sont posés si souvent.

Mais la chère voix insiste, plus pressante, presque impérieuse :

— Oui, maman, il faut donner ce piano. Vous n'en faites rien. Il n'est pour vous qu'une cause perpétuelle de souffrance. Pour le pauvre, ce serait un gain-pain, un consolateur, un ami! Nous ferions un heureux, et ce serait si doux pour moi de songer que, même après ma mort, je suis encore une semeuse de bonheur!

Le musicien ne se doute point de la terrible lutte que se livre dans le

coeur de la vieille mère. Le démon de la musique le possède. Tout entier il s'abandonne avec délices au charme du rondo en mineur, si gracieux et si mélancolique qu'il fait songer à une souris mouillée de larmes.

Fine, discrète, la mélodie fuit et revient, brode et rebrode de perles sa trame ténue, s'enfle et décroît, s'attarde pensive sur des notes lentes, où elle rêve. Puis, au sein de sa tristesse se glisse un timide rayon de joie, et elle s'allège, s'échauffe, s'éclaircit, et dans chacune de ses larmes brille une goutte de soleil.

Brusquement, le piano s'est tu. Le silence est tombé dans le salon déjà envahi par les ombres du crépuscule.

Mme Roquemorel s'est avancée vers le jeune aveugle. Que lui dit-elle, tout bas, d'une voix coupée de sanglots? A-t-il bien compris, le petit organiste? La réamitié désemparait donc ses espérances?... Un piano chez lui!... Le piano de la petite morte! Un piano qu'il pourrait ouvrir à toute heure, à qui il confierait ses pensées, ses peines, ses joies, les rares joies de l'infirme condamné à l'éternelle nuit!...

— Madame, balbutie-t-il, vous tenez trop à ce piano. Je ne puis accepter un tel sacrifice.

— Ce n'est pas moi qui l'ai voulu, dit la vieille mère, c'est elle. Il lui a plu de jouer, ce soir, le rôle d'une petite sainte Cécile en comblant les secrets desirs d'un ami de la musique.

— Si vous logez chez le sacristain, je serai votre voisine. C'est au bout de la rue. Alors, si vous voulez me faire un grand plaisir quelquefois, le soir, quand le temps sera doux, vous ouvrirez votre fenêtre et vous jouerez des fragments de la *Pathétique*. Je vous entendrai très bien de ma terrasse.

L'aveugle ne sait comment exprimer sa joie, sa reconnaissance ardente. Tous les sentiments qui bouillonnent en lui, il les traduit pêle-mêle, en des phrases heurtées, coupées, débordantes d'émotion, et si touchantes dans leur fruste rudesse!

Mais la mère ne l'écoute plus. C'est la voix de Cécile qu'elle entend, la voix aimée qui murmure à son oreille :

— Et moi, maman, savez-vous ce que je ferai quand les accords de la *Pathétique* descendront ainsi juste à votre terrasse? Le bon Dieu sera si content de vous qu'il me permettra, j'en suis sûre, de me pencher ces soirs-là au bord du ciel, pour vous parler et vous sourire à travers les étoiles.

Jean VEZÈRE.

JUPES LAVABLES EN GABARDINE BLANCHE

Plusieurs modèles. Plusieurs avec poches et ceintures nouvelles. Gabardine de très belle qualité. Grandeurs 24 à 30.

Voyez l'étalage de vitrine. Commandes par téléphone acceptées. En vente dans les cercles de ventes spéciales, derrière l'escalier mobile.

Faites vos achats chez Goodwin.—Au rez-de-chaussée.



Vous trouverez au "STUDIO DESROSIERS" une multitude de jolies choses originales et artistiques pour cadeaux convenables à toutes occasions.

Armand Desrosiers Limitée

Tél. Est 4090. 478 rue St-Denis, près Sherbrooke, Montréal.

LES RÉCOLTES DANS QUÉBEC

Québec, 21. — D'après un rapport communiqué à la presse par le Bureau des Statistiques de Québec, voici quel était, au 15 juillet, l'état des récoltes dans la province. Ces rapports, pour chaque district agricole, sont fournis par les agronomes du gouvernement provincial.

Bas Saint-Laurent. — A la Baie-des-Chaleurs, les récoltes qui avaient une bonne apparence au 15 juillet étaient les suivantes : les céréales, les fruits et le lin. Quant au reste, à l'exception des nouvelles prairies, les pâturages de même que la récolte sont ruinés par la sécheresse. Dans les autres comtés du bas de la province, les pâturages sont nuls, le foin ne rendra que de 1-2 à 3-4 de tonne à l'acre et bon nombre de cultivateurs donnent des champs de grain en pâturage à leurs animaux. On ne croit pas que l'on puisse récolter assez de foin pour nourrir 50 p. cc. de bestiaux, l'hiver prochain. Toutefois, dans Rimouski et Témiscouata il y aura une assez bonne récolte de légumes, de plantes-racines et de pommes de terre.

District de Québec. — La sécheresse a ruiné les pâturages et les prairies dans ce district. Cependant les apparences sont assez bonnes pour les récoltes suivantes : les céréales, les légumes, les pommes de terre, le tabac et le lin. Les prairies donnent un rendement d'à peine 50 p. cc. comparé à l'année dernière.

District de Montréal. — La sécheresse a causé des torts considérables aux cultures dans le district de Montréal. Les pâturages sont d'une grande pauvreté et les prairies donnent un faible rendement. Les apparences sont assez bonnes pour les cultures suivantes : les céréales, les légumes, les pommes de terre, le tabac et le lin : les petits fruits ont été très abondants et les vergers promettent aussi un bon rendement. Certains agronomes, comme ceux des comtés de Huntingdon et de Bromont en particulier, déclarent que les conditions de la végétation sont médiocres sur toute la ligne. Dans Maskinongé, bon nombre de cultivateurs sont obligés d'acheter du foin pour nourrir leurs bestiaux.

Nord de la Province. — Ce district comprend le Lac-Saint-Jean, Labelle, Témiscamingue et l'Abitibi a été très partagé que les autres, bien que dans Labelle et au Témiscamingue, les pâturages et les prairies soient plutôt pauvres. Au Lac-Saint-Jean, les apparences générales sont bonnes ; il y aura même une très bonne récolte de céréales et de pommes de terre ; les prairies donnent aussi une bonne récolte. Quant à l'Abitibi, il semble que la récolte y sera abondante, bien que les pâturages et les prairies y soient étendus. Plus qu'ailleurs, en cette région, des pluies bienfaisantes ont permis aux plantes de se développer, ce qui dédommagera les colons du ralentissement des opérations forestières et des scieries.

Cantons de l'est. — Ce district a été très éprouvé par la sécheresse, aussi les pâturages y sont-ils très maigres et les prairies médiocres. Toutefois, les récoltes suivantes ont assez bonne apparence : les céréales, les légumes, les plantes-racines, les pommes de terre, les vergers et le tabac. Le rendement des prairies atteint même assez rarement 1-2 tonne à l'acre. Dans Sherbrooke et Stanstead en particulier, l'agronome déclare que les céréales donneront un rendement raisonnable. Dans Wolfe, les plantes-racines et le blé d'Inde annoncent une bonne récolte. Les oranges qui se sont succédé depuis le 8 du mois courant vont causer un grand bien à certaines cultures, mais il est peu probable que les pâturages et les prairies en profitent de façon notable, la saison étant trop avancée.

Lisez et faites lire

Les deux dernières brochures de M. Henri Bourassa :

La presse catholique et nationale (prix, franco; 38 sous l'exemplaire, \$3.50 la douzaine).

Une mauvaise loi (prix, franco, 28 sous l'exemplaire, \$2.50 la douzaine).

En vente au *Devoir*, service de librairie.

Feuilleton du "Devoir"

"COMME UNE LEGENDE..."

de Victor Féli

14 (Suite)

— Monsieur le curé, il est parfois difficile d'accepter des invitations comme la vôtre, remarqua Guy avec sa drôlerie habituelle, car en fait de siège... et il regardait avec un soin comique autour de lui...

Mais Nette se raiçait de l'un des tabourets des enfants de chœur, Louis prit l'autre et Guy se jucha d'un bond sur le bahut.

— Maintenant, mes enfants, dit le curé tout ému, nous avons à vous apprendre une... nouvelle bien intéressante!

— Laquelle, Monsieur le curé, interrogea vivement Guy en sautant à terre et se penchant vers le vieil-

lard.

— Allons, laissez-moi parler.

— Vite, vite, Monsieur le curé... Le bon prêtre, son grand mouchoir évoluant en sa main avec une fébrilité qui indiquait son émotion, continua :

— Navez-vous pas été étonnés, hier soir, de voir Louis défricher la planchette?

— Tu... tu... as déchiffré?

— Allons, allons, mon petit Guy, dit Louis avec joie, tu me secoues comme un prunier.

Mais Guy bégaïait :

— Tu as trouvé?... Dis, dis... Louis se tourna vers Nette qui,

(A Suivre.)

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES PRIX DU BEURRE ET DU FROMAGE. N'ont subi aucun changement. LA DEMANDE EST TRÈS FORTE POUR LES ŒUFS.

LES PRIX DES ŒUFS. Les arrivages de beurre se sont établis hier à 392 colis, comparativement à 473 le même jour la semaine dernière, et à 180 colis le jour correspondant de 1920.

LES PRIX DES ŒUFS. (Les prix des œufs, du beurre, du fromage et du saindoux sont fournis par la Maison J.-A. Vaillancourt, Ltée, 618, rue St-Jacques.)

Table of prices for various food items including flour, butter, and eggs.

LES VIANDES FUMÉES. Il n'y a pas de changement dans le prix. La demande reste très forte.

VOLAILLES. (Prix fournis par la maison P. Poulin, 39, Marché Bonsecours.)

Emprunts du Gouvernement du Canada

Table of government bonds and interest rates.

Bourse des Mines

Table of mining stock prices.

Emprunt Français

4% - \$61.00 le titre de 40 francs de rentes. LIVRAISON IMMEDIATE

La position du Dominion Steel

M. ROY WOLVIN RETRACE DANS SON RAPPORT ANNUEL AUX ACTIONNAIRES, LES PRINCIPALES OPERATIONS DE LA COMPAGNIE AU COURS DE L'ANNEE.

Les actionnaires de la Dominion Steel Corporation se sont réunis hier au bureau chef de la compagnie pour tenir leur assemblée annuelle.

En ce qui concerne le merger, M. Roy Wolvin a déclaré que les actionnaires doivent se rendre compte que la British Empire Steel Corporation a fait l'acquisition de toutes les actions ordinaires de la Dominion Steel Corporation et que par conséquent, tous les actionnaires ont été éliminés à la British Empire Steel Corporation.

La British Empire Steel Corporation a clos maintenant la première période trimestrielle de sa carrière. C'est en effet le 16 avril dernier que la nouvelle compagnie a commencé ses opérations.

Il faudra encore un certain temps avant que les résultats complets du trimestre aient été établis pour être soumis au Bureau de Direction.

Cette situation provient du fait que si les recettes des aciéries n'ont pas été très élevées, celles au contraire qui ont trait aux charbonnages ont considérablement augmenté durant cette période.

LA MATINÉE A LA BOURSE

LES "BRAZILIAN" OUVERTS LE MARCHÉ EN INCLINANT VERS LA BAISSSE. — LES COURTIERS SONT PEU CONFIANTS. — LE DECLIN A WALL STREET.

Le marché reflète un peu le mécontentement qu'a produit la décision des directeurs de la Cie "Brazilian Traction" en retenant temporairement le dividende régulier sur les actions ordinaires.

Les "Brazilian" gagnent un demi point à 1-2 et inclinent vers la hausse d'une façon très sûre. Les autres valeurs aussi solides que les "Power", les "Breweries", les "Laurentide" et les "Brompton" trouvent peu de preneurs.

Le marché de la farine-type. Première qualité (f.o.b.) \$10.50. Deuxième qualité \$10.00. Forte à boulanger \$9.80.

LES GRAINS. Cote de la Maison Bryant Isard and Co. CHICAGO. Ouvert. Ferm.

Bourse de New-York. Cours fournis par la maison Geffroy et Cie, courtiers, 96-ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Bourse de Paris. Cours fournis par Geffroy et Cie, membres de la Bourse de Paris, 96-ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

ÇA ET LA

Les directeurs de la compagnie Brazilian Traction ont résolu d'ajourner la distribution régulière du dividende, à cause de la situation adverse du change brésilien.

M. John D. Rockefeller a vendu tous ses intérêts dans la compagnie Standard Oil of New Jersey, à l'exception de mille actions ordinaires évaluées à \$106,875.

Un industriel de Toronto prétend que le gouvernement américain n'imposera aucun droit sur les importations de papier du Canada.

La Cie Republic Iron and Steel accuse pour les derniers trois mois un déficit de \$884,673, déduction faite de ses charges fixes.

La Grande-Bretagne doit à l'extérieur la somme de 1,161,563,000 livres sterling, soit 11,715,000 de moins que l'an dernier.

Le lancement du javelot: 1. E. McLaughlin, Ottawa; 2. L. Pinette; 3. T. H. Baker; 4. J. Lortie.

Le lancement du poids de 56 livres en hautiers: 1. C. Boyd, Toronto; 2. W. Fréchette, C. Coombs, Toronto; 3. C. Crowley, ex-gagnant.

Le lancement de la poutre: 1. W. McLarty, Toronto; 2. W. Holmes, Toronto; 3. W. Fréchette; 4. E. Day.

Le vétérinaire Battling Levinsky a remporté une victoire facile contre Eddie Ricard hier soir à l'arena Mont-Royal car le protégé de Dan Morgan a eu l'avantage aux points du commencement à la fin de cette rencontre qui dura dix rondes.

Ricard, en se battant avec le Juif, est sorti de sa classe. D'abord l'Américain pesait environ vingt livres de plus que le protégé de Jean Dubuc et il possédait une expérience de plusieurs années tandis que le Canadien est pratiquement à ses débuts.

Le lancement de la poutre: 1. W. McLarty, Toronto; 2. W. Holmes, Toronto; 3. W. Fréchette; 4. E. Day.

Le lancement de la poutre: 1. W. McLarty, Toronto; 2. W. Holmes, Toronto; 3. W. Fréchette; 4. E. Day.

Les liniments ne soulagent pas la douleur entre les yeux

Cette douleur n'est ni rhumatismale, ni névralgique, comme plusieurs le croient; elle est due au catarrhe ordinaire et nécessite des soins immédiats.

Les parties dans les grandes ligues. LIGUE AMERICAINE. A Détroit: Washington, 0100000000-1 7 1.

LIGUE NATIONALE. A Boston: Pittsburgh, 00101000-2 10 1.

LIGUE INTERNATIONALE. A Rochester: Jersey City, 000001014-6 6 1.

Compagnie des Tramways de Montréal. Avis de Dividende.

SAUCISSON DE BOLOGNE MARQUE CONTANT.

Le baseball à Louiseville.

Compagnie des Tramways de Montréal.

SAUCISSON DE BOLOGNE MARQUE CONTANT.

Le baseball à Louiseville.

Compagnie des Tramways de Montréal.

Advertisement for Versailles Vidricaire Boulais, featuring a 6% interest rate and \$500,000/\$100,000 investments.

Advertisement for Placements de Juillet, listing various municipal bonds and interest rates.

Advertisement for Fairbanks, Gosselin & Co., agents for the Montreal Stock Exchange.

Advertisement for Montreal Public Service Corporation, offering bonds at 6% interest.

Advertisement for HATEZ-VOUS! L'AVENIR LE PROUVERA.

Advertisement for E. L. Hardy & Cie, specializing in European bonds.

Advertisement for SAUCISSON DE BOLOGNE MARQUE CONTANT.

Advertisement for AU PAIR \$100,000 Obligations municipales.

Advertisement for Crédit Canadien.

LA VIE SPORTIVE

CETTE PARTIE DÉCIDERA DU CHAMPIONNAT DE LA 1ère SÉRIE

Les amateurs de baseball qui, depuis les premiers dimanches de mai suivent régulièrement les joues de la Ligue de la Cité au terrain du National à Maisonneuve et à celui des Shamrocks au Mile End, sont dans l'attente de la grande partie de dimanche prochain, à Maisonneuve, entre l'athlétique et le Saint-Arsène. Ce match décidera de la victoire de l'athlétique ou du championnat de la première série. Les joueurs pratiquent ferme et ils sauront sûrement se faire justice dimanche prochain. Billy Innes et Arthur Normandin n'ont rien négligé depuis le commencement de la saison afin de renforcer leur équipe. Ils ont groupé une phalange d'étoiles et ils voient maintenant le championnat pratiquement en leur possession. Si par extraordinaire, l'athlétique était battu dimanche,

et si le Syndicat Saint-Henri battait le Métropole, l'athlétique et le Syndicat se trouveraient égaux, mais si l'athlétique et le Syndicat étaient battus l'un et l'autre, l'athlétique se trouverait quand même champion. Comme on le voit, les chances de l'athlétique sont excellentes. Il se fait de nombreux paris sur le résultat de la toute athlétique-Saint-Arsène et l'on peut dire que des milliers de piastres changeront de mains dimanche par suite du résultat. Il est certain que Eugène Grenier sera le lanceur de l'athlétique. On peut être sûr que le gros pitcher qui s'est fait un nom l'an dernier à Montréal et qui fait si bien cette saison, se surpassera dimanche. La partie sera sûrement un spectacle mémorable. La première toute au programme sera entre les Indiens et le Royal-Canadien. Au Shamrock, l'on verra le Crescent contre le Lachine et le Métropole contre le Syndicat Saint-Henri.

MARMITE GAGNE LE HANDICAP VIAUVILLE

Le porte-couleurs de l'écurie Davits bat Rameau et First Pullet dans la principale épreuve d'hier à Maisonneuve. — Une partie du toit de l'estrade est enlevée par le vent. — Personne n'est blessé. — Dommages considérables.

Marmite, qui était troisième choix au mutuel, a gagné le handicap Viauville hier après-midi à la piste de Maisonneuve alors que le coursier de M. F. Davits a défaits Rameau et First Pullet. La victoire fut plutôt facile car Marmite n'eût jamais à se dépenser dans cette épreuve qui fut courue sous une forte averse.

Les chevaux démarrèrent juste au moment où le gros de l'orage s'abattait sur notre ville et particulièrement sur la partie est, mais nos jockeys ne semblaient pas affectés par ce contre-temps et conduisirent leurs montures à perfection.

La tempête a éclaté quelques minutes avant l'appel du handicap Viauville, l'épreuve principale de l'après-midi. Pour se soustraire de la pluie qui tombait à torrent, tous les spectateurs se ruèrent vers l'estrade et tout à coup un coup de vent balaya la piste, emportant une partie du toit et laissant une partie de la foule sans abri.

Une panique a failli s'en suivre. En entendant le bruit de la chute du toit, dans la rue située en arrière de l'estrade, les spectateurs s'élançèrent en bas.

L'excitation ne dura qu'une seconde et les spectateurs réalisèrent en un clin d'œil que tout danger était passé. Puis ce fut une poussée en-dessous de l'estrade pour tâcher de se mettre à l'abri de la pluie qui tombait à torrents.

On n'a pas enregistré de perte de vie mais ce sont les automobiles qui étaient remisées en arrière de l'estrade qui en ont le plus souffert. Plusieurs machines furent ensevelies sous les décombres.

Celles dont les capotes étaient slevées furent un peu plus protégées.

Les dommages sont élevés à plusieurs milliers de dollars, sans compter les toilettes des dames et les habits qui ont été ruinés. Ceux qui n'ont pu se mettre à l'abri pendant la tempête se sont faits baigner de la plus belle façon.

Les résultats des épreuves furent les suivants:

PREMIERE COURSE. Bourse \$500. 2 ans. Valeur au vainqueur \$400: Desperation, 112, D. Pribble; Runfra, 112, C. Garner; Muzzev, 112, N. Burger; Springtide, 112, W. Dunkinson; Madame X, 109, F. Moore; Plandel, 112, C. O'Mahoney.

Temps: 1:07. Piste bonne.

Parie de \$2.00 sur Desperation a rapporté \$3.30 en premier, \$2.95 en deuxième et \$2.35 en troisième. Runfra \$3.10 en deuxième et \$2.60 en troisième. Muzzev \$3.30 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. Mack Garner, 112, D. Pribble; O'Donovan, 112, R. Ball; Plain Bill, 108, A. Finlay; Dudle Bug, 112, G. Bulcroft; Pewaukee, 112, A. Amman; Dr Hall, 112, W. Dunkinson; Dixie Flyer, 105, J. Schlesinger; Moss Rose, 106, O. Atwell; Mount Boris, 112, W. Hinphy.

Temps: 1:05.

Parie de \$2.00 sur Mack Garner a rapporté \$11.10 en premier, \$4 en deuxième et \$3.35 en troisième. O'Donovan \$4.40 en deuxième et \$3.35 en troisième. Plain Bill \$3.25 en troisième.

TROISIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. Rafferty, 112, W. Hinphy; Tony, 112, D. Pribble; Pluviada, 110, O. Atwell; Thirteen, 112, F. Moore; J. Alfred Clark, 112, A. Amman; Mary Mallon, 112, W. Dunkinson; Madrid, 114, C. Garner; Silex II, 112, R. McAleny.

Temps: 1:23 4-5.

Parie de \$2.00 sur Rafferty a rapporté \$6.20 en premier, \$3.25 en deuxième et \$2.80 en troisième. Tony \$4.15 en deuxième et \$3.25 en troisième. Pluviada \$3.90 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. Handicap Viauville. Valeur au vainqueur \$400. Marmite, 109, Kennedy; Rameau, 102, F. Moore; First Pullet, 113, N. Foden; Redland, 105, R. Ball; Laughter, 103, R. Pauley.

Temps: 1:04.

Parie de \$2 sur Marmite a rapporté \$20 en premier, \$5.40 en deuxième et \$2.85 en troisième. Rameau \$7.70 en deuxième et \$3.90 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse \$500. 3 ans. Pouliches. Valeur au vainqueur \$400. Obstinata, 112, F. Moore; Minnie Mack, 108, O. Atwell; Scintillate, 108, R. Ball; Martha Gray, 113, C. O'Mahoney; Kathleen, 110, W. Hinphy; Our Kate, 113, R. Pauley; Tige, 112, W. Dunkinson; Flervigh, 112, Schlesinger; Winds of Chance, 108, G. Bulcroft.

Temps: 1:05 4-5.

Parie de \$2.00 sur Obstinata a rapporté \$10.70 en premier, \$5.30 en deuxième et \$4.55 en troisième. Minnie Mack \$5.40 en deuxième et \$4.70 en troisième. Scintillate \$18.85 en troisième.

SIXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. Dr Campbell, 112, F. Moore; Lewis B., 112, O. Atwell; Hatrack, 112, R. Ball; Algrette, 110, R. Pauley; Margaret N., 110, C. Martin; Cacotin, 112, D. Primrose; Primitive, 110, P. Maderia; Vim, 117, N. Foden; Rose Richmond, 110, J. Schlesinger.

Temps: 1:25.

Parie de \$2.00 sur Dr Campbell a rapporté \$7.40 en premier, \$3.55 en deuxième et \$3.05 en troisième. Lewis B. \$3.20 en deuxième et \$2.60 en troisième. Hatrack \$6.95 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 1 mille. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. Brown Favorite, 111, R. Pauley; Kebo, 115, C. O'Mahoney; Marjorie Mignon, 100, D. Pribble; Stir Up, 111, P. Maderia; Sir Mortimer, 114, A. McAloney; Seeminglydale, 115, F. Bullmon; Duke of Sheby, 111, W. Dunkinson; Counsel, 111, N. Foden; Spectacular Girl, 109, O. Atwell.

Temps: 1:55 1-5.

Parie de \$2.00 sur Brown Favorite a rapporté \$4.95 en premier, \$3.45 en deuxième et \$3.00 en troisième. Kebo \$8.90 en deuxième et \$4.80 en troisième. Marjorie Mignon \$4.35 en troisième.

L'ÉQUIPE DES NÈGRES EST VICTORIEUSE

ELLE TRIOMPHE DES ATHLÉTIQUES ET DU SAINT-ARSENE, HIER APRÈS-MIDI, AU PARC ATWATER. — ATHLÉTIQUE vs INDIENS CE SOIR.

Les New-York Red Sox ont gagné les deux parties d'hier après-midi au parc Atwater. Dans la première il a défit l'athlétique par 9 à 7 et dans la deuxième il a triomphé du Saint-Arsène par 6 à 5.

Larivière lança pour l'athlétique mais il fut retiré à la septième reprise et Morgan le remplaça.

Olivier fut frappé pendant deux manches, les première et neuvième, où les visiteurs enregistrèrent coup de circuit avec un homme sur trois points. Woods frappa au les buts.

Ce soir l'athlétique jouera avec les Indiens.

RED SOX

Ab.	R.	H.	Po	A.	E.
Perry, 2b	5	2	4	3	1
Lindsay, 3b	4	1	2	1	1
Wallace, lf	5	0	2	4	1
Culver, ss	5	1	2	1	0
Woods, rf	5	2	1	0	0
Fiall, 1b	5	2	2	9	0
Fuller, c	5	1	2	5	0
McDonald, p	4	2	0	0	2
King, cf	3	1	2	1	0
Bush, cf	1	0	0	1	0
Eller, cf	0	0	0	0	0
xChason	1	0	0	0	0

43 9 13 27 9 2
x—A frappé pour Bush à la 9ème.

ATHLÉTIQUES

Ab.	R.	H.	Po	A.	E.
Garmel, 1b	5	0	1	14	1
Farrand, 3b	5	2	2	1	3
Davidson, 2b	5	0	0	1	3
Tamm, ss	5	1	2	2	3
Marion, c	3	0	4	1	1
Lamothe, lf	4	1	1	3	0
J. Délsie, cf	2	1	2	1	2
Papineau, rf	3	0	0	0	2
Larivière, p	2	2	1	0	1
Larivière, p	1	0	0	1	0
Morgan, p	0	0	0	0	1

35 7 9 27 14 8

Résultat par manches:
Red Sox000401211—9
Athlétiques002112100—7
Sommaire: 2 buts, Lindsay, Farrand, Larivière, Carmel, Fuller, J. Délsie; Coup de circuit, Farrand, Tamm; Buts volés: Fuller, McDonald, Tamm, Délsie; Sacrifice, Délsie; Buts sur balles, McDonald 3, Larivière 2; Retirés au bâton, par McDonald 3, par Larivière 3, par Morgan 2; manches lancées par Larivière 6; coups réussis 10, points 3, par Morgan 3, coups réussis 3, points 4; Balles mal lancées, McDonald, Morgan; Frappés par le lanceur McDonald (Larivière); Balles passées, Fuller; 1er but sur erreur, Red Sox 4, Athlétiques 1; Laissés sur les buts, Red Sox 9, Athlétiques 5. Durée de la partie 2:05 heures.

ART. MARANDA REMPORTE LE CHAMPIONNAT

CE POLICIER-ATHLETE SE CLASSE BON PREMIER AU TOURNOI DE L'ASSOCIATION DE LA POLICE DE MONTREAL, HIER AU TERRAIN DE LA M. A. A. A. — LES ATHLETES ETRANGERS SE DISTINGUENT. — RESULTAT DES EPREUVES.

Le 26ième tournoi annuel de l'Association Athlétique Amateur de la Police, qui a eu lieu hier après-midi, sur les terrains du M. A. A. A., à Westmount, sous le patronage du chef Pierre Bélanger, et devant une foule considérable a remporté, on peut le dire, un très brillant succès. Le plus vif enthousiasme n'a cessé de régner durant tout l'après-midi, et les différents concours et courses furent vivement disputés par les nombreux concurrents.

Le capitaine Arthur Maranda, de cette ville, a remporté haut la main les honneurs du tournoi en battant ses adversaires par une large marge dans le total des points accordés à chacun des gagnants.

Cet athlète n'en est pas à ses premiers succès et le championnat qu'il vient de remporter d'une façon si éclatante, en obtenant vingt-deux points à lui seul, démontre bien que ses camarades ont raison d'être fiers de le compter parmi eux. Le capitaine Maranda compte déjà à son crédit, plusieurs championnats et l'an dernier, en plus de celui du tournoi de Montréal, il décrocha très facilement celui d'Ottawa. On affirme que Maranda tentera de répéter cet exploit cette année.

Les policiers de la Ville-Reine se sont aussi affirmés, de même que ceux d'Ottawa et ces derniers, dans les concours auxquels ils participèrent, donnèrent beaucoup de fil à retordre aux athlètes locaux.

Il convient de mentionner ici: Dadds, McLarthy, Crowley, Baker, Hoies Boyd, Smith et Hutchinson, de Toronto, et McLaughlin et Coombs, d'Ottawa. McLaughlin a décroché un bon nombre de points, ainsi que Dadds et Crowley.

Parmi les concurrents locaux, Dumphy, Chamailard, Boutanger, Desmaréte, Frénette, Martineau, Day et le lieutenant Lefebvre se sont montrés à la hauteur de la position et formèrent une belle élite autour du champion Maranda.

Les juges des différents concours et courses étaient: MM. Albert Pigeon, J. J. Creelman, R. Dumouchel, E. Egan, A. Laberge, Horace Lavigne, J. N. O. Ledoux, T. O'Connell et L. Savard.

M. Emile Larose agissait comme juge au départ, tandis que MM. Louis et Lazare Rubenstein remplissaient les fonctions de chronomètres.

Nous donnons ci-dessous le résultat détaillé de chacun des concours et courses inscrits au programme.

Parie de balle au camp, entre les policiers et le "Champêtre Incorporated". Score: 6 à 1 en faveur du "Champêtre".

Course de 100 verges: 1. Capt. Maranda; 2. B. D. Dumphy; 3. I. H. Smith, Toronto; 4. R. Dadds, Toronto.

Lancement du boulet de 16 livres à droite: 1. T. H. Baker, Toronto; 2. Lt. J. Lefebvre; 3. J. Boyd, Toronto; 4. E. Desmaréteau.

Saut arrêté en longueur: 1. Capt. Maranda; 2. I. H. Smith, Toronto; 3. E. McLaughlin, Ottawa; 4. J. Chamailard.

Lancement du boulet de 16 livres à gauche: 1. T. H. Baker, Toronto; 2. E. Desmaréteau; 3. Cap. Maranda; 4. A. Vanier.

Course de 100 verges, en uniforme, à l'appel: Constables Savaria, Filiatreault, Lessard, Aubé et Gen-

Saut en longueur avec élan: 1. Capt. Maranda; 2. D. H. Smith, Toronto; 3. A. Boulanger; 4. E. McLaughlin, Ottawa.

Course de 880 verges: C. Coombs, Ottawa; 2. E. Martineau; 3. R. Dadds, Toronto; 4. M. Brophy.

3 sauts en longueur avec élan: (Suite à la 6ème page.)

SAUCISSES CONTANT
Retenez bien le nom — Faites avec du PUR PORC FRAIS seulement. — Délicieuses, c'est pourquoi des milliers en mangent.
Chez votre boucher

PARC DOMINION
Aujourd'hui, à 3 h. de l'après-midi et à 9 h. du soir:
SOUSA
ET SA FANFARE
Admission au parc: le soir, adultes, 25c, enfants, 7c; l'après-midi, adultes, 15c, enfants, 5c.

COURSES A MAISONNEUVE DU 19 AU 26 JUILLET SEPT COURSES PAR JOUR
ADMISSION \$1.25

Commission des Liqueurs Hôtels

Les Hôteliers peuvent vendre des Vins et de la Bière de la manière expliquée ci-après seulement.

Aucune liqueur forte ne peut être vendue dans un Hôtel.

La loi permet aux Hôtels, dans les Villes et Cités, d'avoir deux licences: une licence de restaurant qui leur confère le privilège de vendre du vin ou de la bière pendant les repas, dans la salle à manger seulement, et une licence de taverne qui leur confère le privilège de vendre de la bière au verre, dans une salle spéciale appropriée à ces fins.

L'ARTICLE 31. CLAUSE 3, de la Loi des Liqueurs se lit comme suit:

"Toute personne ayant charge d'un hôtel, reconnu par la commission comme donnant des repas, peut, pendant le repas que prend un voyageur ou un pensionnaire, suivant le cas, lui vendre, au verre ou à la bouteille, des vins et des bières que lui et ses convives doivent consommer sur place pendant leur repas, — pourvu que la commission ait octroyé un permis à cet effet à ladite personne, sur paiement des droits prescrits par la présente loi, et que ce permis soit en vigueur."

CLAUSE 5. — "Toute personne ayant charge d'une taverne, mais dans une CITE ou une VILLE seulement, peut y vendre des bières au verre, pourvu que la consommation ait lieu sur place, dans la taverne."

L'hôtelier ne doit ni faire usage, ni permettre qu'il soit fait usage, sur une bouteille dans laquelle des vins ou des bières sont gardées en vente dans son local, d'une marque ou étiquette n'indiquant pas avec précision et clarté la nature du contenu de cette bouteille, ou pouvant de quelque manière induire en erreur un client ou un hôte sur la nature, la composition ou la qualité de ce contenu.

L'hôtelier ne doit, pour aucune raison, mêler une liqueur alcoolique qu'il n'est pas autorisé à vendre, avec des vins et des bières que son permis l'autorise à vendre."

ARTICLE 41. — CLAUSE 4. — Les hôteliers ne peuvent vendre des bières et vins pendant les repas, qu'à partir de neuf heures de l'avant-midi, jusqu'à 10 heures du soir, (heure solaire), tous les jours.

LES BARS SONT ABOLIS

Par les extraits ci-dessus de la Loi, on verra donc que l'on peut boire du Vin et de la Bière, aux repas seulement, dans tout hôtel, à condition que l'hôtelier ait obtenu un permis à cet effet.

La Commission remercie le public du concours loyal et actif qu'elle en a reçu jusqu'à ce jour, et lui demande de vouloir bien correspondre, à l'occasion, avec elle pour l'aider à assurer l'observance de la loi.

Commission des Liqueurs de Québec

Cette annonce n'est pas publiée dans le but de favoriser la vente d'aucune liqueur alcoolique, mais dans le but de faire connaître au public cette nouvelle loi et d'obtenir sa coopération.

AVIS La Commission informe le public que tous ses employés sont porteurs des moyens d'identification nécessaires. Toute personne qui se présenterait sans être porteur de cette pièce officielle devra être considérée comme un imposteur.

La prochaine annonce traitera de la vente des VINS ET DES BIÈRES DANS LES RESTAURANTS.

LE DESARMEMENT

Une conférence préliminaire

LE CABINET ANGLAIS DISCUTE LES QUESTIONS RELATIVES A LA LIMITATION DES ARMEMENTS AVEC LES PREMIERS MINISTRES DES DOMINIONS, AVANT LA REUNION DE WASHINGTON.

Londres, 21. (S.P.A.) — La suggestion qu'une assemblée préliminaire à la conférence de désarmement de Washington soit tenue à Londres afin de permettre aux dominions britanniques d'exprimer leurs opinions sur les questions d'Extrême-Orient sera vraisemblablement abandonnée, a-t-on appris dans un milieu bien informé ici, hier.

Cette conférence et toute conférence relative à ces deux sujets auront lieu aux Etats-Unis.

La conférence de Londres avait été suggérée par M. Hughes, premier ministre d'Australie et M. Massey, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, qui ne pourront se rendre aux Etats-Unis durant l'automne à cause de la convocation de leur parlement respectif.

On suppose que le Japon aurait été en faveur de la tenue d'une conférence à Londres.

Au lieu de cette conférence préliminaire, il y aura un caucus entre les ministres du cabinet anglais et les premiers ministres des Dominions. Dans ce but, le premier ministre Meighen du Canada a retardé indéfiniment toute idée de s'embarquer pour le Canada. Cette conférence sera consacrée d'abord à la discussion de la politique et de la représentation de l'Empire britannique à la conférence de Washington et deuxièmement on étudiera s'il est opportun de demander au gouvernement de Washington de remettre la conférence, après le 11 novembre.

Ce survis ne serait pas seulement agréable aux premiers ministres des dominions qui ne pourront se trouver à Washington en novembre, mais il ferait l'affaire du gouvernement britannique, parce qu'au cas où les négociations irlandaises aboutiraient à un succès, il pourrait être nécessaire de tenir une session de parlement cet automne pour légaliser sur le nouvel accord irlandais.

AVEC LE JAPON

Washington, 21. (S.P.A.) — Les négociations avec le Japon relativement au programme de la conférence de désarmement vont entrer dans une phase plus active après plusieurs jours de délibération.

La secrétaire d'Etat américaine et l'ambassadeur japonais ont presque terminé leur étude de la situation et une autre conférence aura probablement lieu dans quelques jours, entre le secrétaire Hughes et l'ambassadeur Shidehara. Les négociations seraient tenues officieusement pour le moment à moins que Tokio désire une correspondance plus officielle.

Les fonctionnaires américains ne croient pas que les négociations durent assez longtemps pour retarder la conférence plus tard que le mois de novembre. La secrétaire continue à espérer que le gouvernement de Tokio va consentir à discuter les questions d'Extrême-Orient à la conférence aussitôt que les opinions américaines auront été entièrement comprises par les diplomates japonais. La secrétaire n'a reçu aucune information officielle de la capitale japonaise, hier.

L'ambassadeur japonais est au courant de l'attitude de son gou-

HAUTE-SILÉSIE

UNE POMME DE DISCORDE

CETTE REGION CAUSE DE PLUS EN PLUS D'ENNUIS A L'EUROPE CENTRALE. ALLEMANDS ET POLONAIS CHARENT DES ARMES

Oppeln, 21. (S.P.A.) — La situation silésienne sera de nouveau une menace à la paix de l'Europe Centrale aussitôt que les troupes d'occupation alliées seront retirées.

Polonais et Allemands ont caché leurs armes et le problème de désarmer la population n'en est que plus difficile, car le récent soulèvement a convaincu les deux côtés qu'il ne serait pas sage de se conformer à la demande de la commission du plébiscite inter-alliée en remettant les armes, tant qu'il sera possible d'armer subrepticement Allemands et Polonais sur les frontières.

La faction désarmée serait à la merci des bandes armées qui ont déjà montré qu'elles ne renonceraient pour aucune considération au désir de se venger.

"Il y aura des troubles ici pendant vingt ans à moins que toutes les villes ne soient gardées par les troupes de l'Entente, a déclaré un diplomate. L'instant où nos troupes se retireront, la bataille recommencera de nouveau entre Polonais et Allemands qui en sont arrivés à un point d'amitié qu'il ne peut plus être question d'accord."

"Les deux classes de citoyens ont des armes et en auront toujours et si elles n'en avaient pas, elles combattraient avec des couteaux ou des bâtons."

"J'ai été ici quinze mois et j'ai été forcé de me convaincre que la situation est sans remède. Le pays devra être tout Polonais ou entièrement Allemand."

CE SOIR

Paris, 21. (S.P.A.) — La réponse française à la dernière note anglaise au sujet de la question silésienne ne sera pas envoyée avant ce soir. Dans les milieux bien informés on dit que la réponse fera savoir que la France ne désire pas retarder la réunion du Conseil suprême et consent même à ce que la réunion soit tenue à la date mentionnée par la Grande-Bretagne à condition que les Anglais consentent à envoyer des renforts en Silésie; à défaut de quoi, la France désire la coopération cordiale de la Grande-Bretagne à l'envoi d'une autre division de troupes françaises à celles déjà en faction en Haute-Silésie. La note française cherchera à convaincre la Grande-Bretagne de la nécessité d'envoyer de nouvelles troupes en Silésie afin d'écraser tout soulèvement et dira que les troupes qui y sont déjà ne sont pas en nombre suffisant.

Lorsque le conseil se réunira pour étudier la question, la France fera probablement remarquer qu'elle est appuyée par la note des commissaires alliés au conseil des ambassadeurs.

La note du gouvernement anglais, en réponse à une communication envoyée par le gouvernement français, samedi, a été remise au premier ministre Briand, hier soir. Le gouvernement anglais s'en tient à sa demande que le Conseil suprême doit se réunir à Boulogne avant la

vernement. De son côté, le secrétaire d'Etat a consulté un grand nombre de diplomates sur le sujet et à la fin de l'après-midi, avait eu un long entretien avec le président Harding.

fin du mois pour discuter la situation silésienne.

ON CONVOQUE LE CONSEIL

Londres, 21. (S.P.A.) — Le gouvernement anglais demande la convocation immédiate du Conseil suprême pour étudier les complications causées par les accusations portées contre les organisations protectrices allemandes en Haute-Silésie et la demande faite par la France que les troupes alliées en Haute-Silésie soient renforcées. Les Français se sont opposés à la convocation du Conseil suprême pour la raison qu'ils considèrent qu'il n'en résulterait rien et que la situation ne ferait qu'empirer.

La question silésienne, dit-on, cause une grave anxiété à tous les gouvernements d'Europe.

Il appert que dans les milieux officiels de la Grande-Bretagne, on considère l'envoi de renforts en Haute-Silésie comme n'étant pas nécessaire et même impossible et que tous les faits concernant la Silésie sont connus au Conseil suprême. En même temps, le gouvernement anglais juge qu'il n'est pas nécessaire de nommer une commission d'experts, comme il a été suggéré pour délimiter les frontières de la Silésie.

Lord Curzon, secrétaire des affaires étrangères, a récemment envoyé une note à Paris suggérant une réunion du Conseil suprême à Boulogne, le 28 juillet. Avant l'envoi de cette note, lord Curzon avait eu une conférence avec l'ambassadeur français au sujet de la Silésie et autres questions pressantes.

Un vol de liqueurs

Ottawa, 21. (S.P.C.) — Les agents de police de Hull sont encore sous le coup de l'abus d'un vol exécuté à 3 h. hier matin, dans un magasin de liqueurs du gouvernement. Quatre hommes sont entrés dans le magasin et comme le coffre-fort était probablement difficile à ouvrir, ils l'ont tout simplement emporté ainsi que treize caisses de boissons estimées à \$519.45.

Le plus intéressant de l'aventure est que le vol a été commis sous l'œil de la police. Deux agents étaient aux environs du magasin de liqueurs à cette heure. L'un a bien remarqué des pistes fraîches de boue, partant du magasin de liqueurs et a vu une automobile dans la cour mais comme tout était paisible, il n'en a pas pris méfiance. Peu après nos deux hommes ont trouvé une caisse au milieu du chemin ornée des étiquettes de la commission, c'est alors que tout s'est découvert, mais il était trop tard. Le magasin de liqueurs est tout près du poste de police.

Il y a dix ans

(Du Devoir, 21 juillet 1911).

La conférence impériale, première-Montréal, par M. Henri Bourassa.

Musique de Chambre, Bilet du soir, par M. Léon Lorrain.

Un beau portrait, par M. Omcr Héroux.

Lettre d'Ottawa, par M. Georges Pelletier, M. Lemieux et la Chine. L'immigration chinoise. — La consigne du silence chez les débauchés. — Le règne un mécontentement général qui pourrait occasionner une grève.

L'IRLANDE

DE NOUVELLES PROPOSITIONS

LE CABINET BRITANNIQUE A SIEGE PENDANT PLUS DE DEUX HEURES HIER SOIR, POUR DISCUTER CE QUE M. LLOYD GEORGE SOUMET A A M. DE VALERA

Londres, 21. (S.P.A.) — Le cabinet britannique a siégé pendant deux heures et demie, hier soir, pour étudier les propositions que le premier ministre Lloyd George doit faire à Eamon de Valera, aujourd'hui, au cours d'une troisième entrevue. Le premier ministre s'est ensuite rendu chez le roi au palais de Buckingham pour lui faire part des propositions en question et obtenir son assentiment.

On dit que les nouvelles offres de M. Lloyd George renferment des conditions généreuses. Le premier ministre les a exposées en détail aux ministres à la séance du cabinet qui s'est tenue à la Chambre des Communes. Le côté financier des propositions a embarrassé considérablement les membres du cabinet, mais finalement ils ont ratifié le tout, après avoir consulté sir Robert Horne, chancelier de l'Echiquier. Austen Chamberlain, leader du gouvernement aux Communes, s'est aussi montré favorable aux propositions. Les autres ministres vont probablement faire comme lui, et les termes à soumettre à M. de Valera seront ensuite rédigés par écrit.

On ne sait si Lloyd George a réussi à surmonter le refus de sir James Craig, premier ministre de l'Ulster, à se joindre à une conférence tripartite, mais la nouvelle que sir James Craig doit venir de nouveau à Londres, la semaine prochaine probablement, est considérée de bon augure. En tout cas, rien ne laisse prévoir une rupture dans les négociations. Elles pourraient cependant durer plus longtemps qu'on s'y attendait. Le général Smuts se tient prêt à se rendre en Irlande de nouveau, si c'est nécessaire.

M. de Valera a donné une réception, hier soir, à laquelle assistaient les membres et les exécutifs des différentes organisations irlandaises en Grande-Bretagne.

Dans les milieux irlandais on met en doute l'authenticité de la déclaration faite par sir James Craig, à son départ pour Belfast, lundi soir. Il paraît que le gouvernement anglais pouvait conclure son propre accord avec M. de Valera, mais que l'Ulster était déterminé à conserver son statut actuel avec son propre parlement.

Ces milieux font remarquer que ce n'était pas une interview, mais une déclaration. Les membres de la suite de de Valera affirment qu'elle était dans la poche de sir James avant son départ de Downing Street. L'un d'eux dit que la déclaration a été rédigée par le secrétaire de Lloyd George.

"Sir James est parti du No 10 quelques minutes après sept heures ce soir-là. Il prit le train à 1 heure 45 minutes après, et il a donné la déclaration juste avant le départ du train", a déclaré l'un des collègues de de Valera.

Un examen montre le soin avec lequel la déclaration a été composée. Elle a trop à dire de l'enfant de M. Lloyd George: le parlement de Belfast, pour être accepté comme sans inspiration d'un milieu qui n'est pas difficile à identifier. "Elle est aussi marquée de vague et elle n'engage l'Ulster à rien. La phrase d'olivier de la dernière phrase promet la coopération que nous avons vue auparavant. Sa composition n'est pas beaucoup différente de bien des déclarations énoncées par Londres dans le passé."

M. DE VALERA, CHANCELIER
Dublin, 21. (S.P.A.) — Eamon de Valera, chef républicain irlandais, a été élu chancelier de l'Université d'Irlande, à la réunion du bureau d'administration de l'Institution, hier. Aucun autre nom n'a été suggéré.

CONDAMNÉS A MORT
Belfast, 21. — L'officier de liaison pour Sinn Féin est intervenu, hier, pour sauver onze prisonniers de Belfast condamnés à mort pour crime de haute trahison et attaques contre la police dans le comté de Cavan. Les sentences de mort n'ont pas encore été ratifiées par sir Nevil Macready, commandant militaire anglais en Irlande. Quatre autres individus attendent la confirmation de leur condamnation à la peine capitale pour avoir tué un policier à Ballybay, comté de Monaghan. On ignore si le pardon sera accordé à ces quinze condamnés.

Les "Alsaciens" du Reich

Paris, 21. — S. P. A. — On évalue à 80,000 le nombre des Allemands qui ont quitté l'Alsace-Lorraine après l'armistice. Ces Allemands s'obstinent à s'appeler "Alsaciens-Lorrains" et ils ont créé un peu partout des associations dont il est souvent question dans les gazettes d'outre-Rhin. A l'Université de Heidelberg existe une association d'étudiants alsaciens-lorrains, qui se compose d'anciens "studenten" de l'Université de Strasbourg, tous fils d'Allemands anciennement domiciliés en Alsace.

Ces étudiants viennent d'organiser une cérémonie, à l'occasion du tricentenaire de la fondation de l'Université de Strasbourg. Un ancien professeur, M. le conseiller intime Hoops, a prononcé un discours où il a rappelé ce qu'avait été Strasbourg, grâce à son université d'après 1871, pour la diffusion de la culture allemande.

Un assez curieux incident s'est produit à propos de cette cérémonie. Les étudiants appartenant aux groupements "qui se battent", c'est-à-dire qui s'adonnent à la rapière, avaient manifesté le désir de venir en armes et en tenue de gala; toutes à l'échec, culotte blanche, li-tewka et "wiche". Mais les professeurs s'y opposèrent "eu égard à la dignité de l'heure". Et les jeunes "Sueves", "Vendeles", "Chérusques", "Teutons", etc., etc., boudèrent sous leurs tentes. Comme quoi il est établi, une fois de plus, que tous ces jeunes Allemands ne rêvent que plaies et bosses.

GRANDS MAGASINS DUPUIS

NOS MAGASINS FERMERONT A 6H. LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT

CHAPEAUX POUR HOMMES ET GARÇONS



CHAPEAUX DE PAILLE

Tous nos chapeaux en paille Sennett ou forme panama, réduits de moitié prix. Voici une aubaine pour vous en procurer un. Valeurs jusqu'à 6.50, que nous vendrons pour

.98 1.29 2.39
3.00 et 3.50

CHAPEAUX POUR GARÇONS

Balance de nos chapeaux pour garçonnets. Ces chapeaux sont de forme ronde à bords relevés, en soiesette, en toile écrue, en duck; grande variété de couleurs et dessins. Nous avons aussi quelques bérets, couleurs: brun et champagne, que nous joindrons à ce lot. Valeurs de 1.50 et 2.00 pour

.98
Au rez-de-chaussée.

GANTS

GANTS LONGS en fil de Lille, marque Crown, pour dames. Couleurs: chamais, gris, jaune pâle, noir et blanc; deux boutons pression. Pointures: 6 à 7½. **1.49**
Au rez-de-chaussée.

Broderie

500 verges de BRODERIE "All Over" de 18 pouces de largeur. Dessins très ajourés pour lingerie de toutes sortes. Valeurs de .75 à .89 pour **.49**
Au rez-de-chaussée.

BAS

BAS en pure soie, marque Monarch, pour dames. Pied et haut renforcés en fil de Lille. Couleurs: gris foncé, gris pâle, brun foncé, brun maroquin, bleu marin, noir et blanc. Pointures: 8½ à 10. Val. **1.00**
2.00 pour. **1.00**
Au rez-de-chaussée.

Spécial pour Vendredi

SURVEILLEZ BIEN CE CERCLE
Chaque tour apportera son aubaine

SERGE BLEU MARIN

10 pièces de SERGE bleu marin tout laine, 54 pouces de largeur, qualité laine Botany fini souple, pour jupes et robes. Valeur régulière de 4.95 pour

1.89

Au rez-de-chaussée.

Pantalons pour Hommes



PANTALONS d'été en flanelle blanche de laine à rayures, bord relevé, 5 poches. Valeur de 10.00 pour **7.95**
PALETOTS automobile, en duck beige, pour hommes. Spécial à **5.00**
Au rez-de-chaussée.

GRANDE VENTE DE BLOUSES



Élégants modèles de blouses avec devant brodé, garnies de dentelle et de plis à l'aiguille, etc. Valeurs de 8.50, 12.50 et 13.50 pour **5.98**

Plusieurs nouveaux modèles de blouses de crêpe Georgette et de crêpe de Chine, toutes les nouvelles nuances: blanche, mais, chair, pêche, bleu marin et noire.

Voyez nos vitrines. Au deuxième.

Bottines de Tennis pour Garçons

Une des ventes les plus importantes que nous ayons jamais eues. Juste au moment où vous songez à remplacer vos bottines de tennis, nous vous en offrons 1,925 paires en canevas blanc, brun ou noir.



Chaque paire est garantie de première qualité. Pointures: 11 à 13 et 1 à 5. Rég. 1.50 à 1.95; vendredi, toutes au même prix. **.98**
Au rez-de-chaussée.

TISSUS LAVABLES

CREPON de fantaisie et SEERSUCKER anglais, assortiment de nouveaux patrons que nous venons de recevoir d'Angleterre, 27 pouces de largeur, toutes les couleurs. **.39**

LINON blanc, 40 pouces de largeur, toujours apprécié pour tous les usages. **.19**
Valeur de .25 pour. **.19**

Nous avons reçu un lot de nouveaux patrons de CREPON SERPENTINE, 30 pouces de largeur. **.59**

Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, St-André et St-Christophe. Tél. Est 8000



Démonstration dans notre

Vente du Mois de Juillet

Afin de nous débarrasser de nos robes de meilleur choix. Toute nouvelle marchandise n'ayant pas encore été réduite, représentant nos meilleurs styles et l'excellence des bons fabricateurs.

Robes en Crêpe Canton, en Crêpe de Chine et en Georgette, dans les couleurs demandées et en vogue — lignes droites, plissées et brodées à la main. **\$89.95**
Régulièrement \$108.00 à \$139.00 pour

Robes en Tricolette et en Crêpe de Chine, en gris seulement. La plus nouvelle mode pour porter maintenant. **\$43.95**
Régulièrement \$55.00 à \$73.50 pour

Robes, charmants modèles en Georgette, Crêpe de Chine et Crêpe Canton, couleurs en gris, bleu-marin, ainsi qu'en noir. **\$73.95**
Régulièrement \$87.00 à \$105.00 pour

Cela vaut la peine de payer pour avoir la qualité.

Fairweathers Limited

RUE STE-CATHERINE, PRES PELL.

Toronto

Montréal